

En bref

Météo

Des pluies estivales réparties inégalement sur la région suivies d'un automne plutôt sec.

Grandes cultures

Rendements 2025 décevants pour le maïs, mais bonne implantation des céréales d'hiver (récolte 2026).

Fruits

Récolte satisfaisante en quantité et qualité.

Légumes

Activité commerciale sans entrain.

Viticulture

Vendanges précoces et volumes réduits pour le millésime 2025.

IPAMPA

Baisse du prix des intrants.

Bovins

Offre limitée et prix élevés, à la production comme à la consommation.

Lait de vache

Production laitière dynamique mais fragile.

Ovins

Production entravée et consommation en net repli.

Lait de chèvre

Fin d'année favorable.

Porcins

Baisse des cours dans un contexte international incertain.

Aviculture

Progression des abattages de poulets et de dindes, mais baisse pour les canards et les pintades.

Œuf

Envolée du prix des œufs.

Cuniculture

Réduction du nombre de lapins.

Commerce extérieur régional

Solde commercial positif pour les produits agricoles bruts, mais négatif pour les produits transformés.

Industries agroalimentaires

Production et effectif en hausse, mais détérioration des trésoreries en fin de semestre.

Sommaire

En bref	1
À la Une.....	2
Contexte météorologique.....	3
Grandes cultures.....	5
Fruits et légumes.....	7
Viticulture	12
Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA).....	14
Productions animales.....	15
Commerce extérieur régional	19
Industries agroalimentaires.....	20
Les entreprises en bref.....	20

À la Une

Souveraineté alimentaire

Dans un monde marqué par l'instabilité géopolitique, les dérèglements climatiques et la transformation rapide des systèmes de production, notre souveraineté alimentaire devient un enjeu vital. Elle conditionne notre aptitude à nourrir durablement la population, à préserver la vitalité de nos territoires et de nos filières, et à maintenir la cohésion économique et sociale du pays. La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA), adoptée le 25 mars 2025, a consacré cet enjeu comme un intérêt général majeur.

Dans cette continuité, les Conférences de la souveraineté alimentaire, lancées le 8 décembre 2025 par Madame la ministre chargée de l'agriculture Annie Genevard, ont ouvert une démarche nationale inédite. Elles rassemblent l'ensemble des acteurs agricoles et agroalimentaires pour bâtir, d'ici l'automne 2026, une stratégie de production et de transformation à dix ans.

Après une phase de réflexion nationale, chaque région est invitée à décliner cette démarche afin de préciser sa contribution aux objectifs nationaux et d'identifier les leviers propres à son territoire. En Pays de la Loire, cette déclinaison régionale prend la forme d'ateliers organisés entre avril et juin 2026, mobilisant les filières viandes blanches, ruminants, maraîchage, horticulture et plantes à parfum aromatiques médicinales, grandes cultures, viticulture et arboriculture ainsi que l'aquaculture et la pêche. Ces temps d'échanges permettront de valoriser les atouts régionaux, d'identifier les projets structurants ligériens et de construire une trajectoire ambitieuse et réaliste.

Ainsi, la souveraineté alimentaire se construit à la fois au niveau national et au plus près des territoires. En s'engageant pleinement dans cette démarche, les acteurs de la région des Pays de la Loire démontrent leur volonté de contribuer activement à la stratégie qui façonnera notre avenir alimentaire pour la décennie à venir.

Contexte météorologique

Sources : Météociel. Indicateur thermique et de pluviométrie, moyenne de 5 stations. Normales saisonnières 1991-2020.

Juillet : retour des pluies, après un mois de juin chaud et sec

Juillet présente un contraste marqué avec une certaine chaleur jusqu'en milieu de mois, puis une fraîcheur en seconde partie. La température moyenne atteint 21,1°C, soit +1,4 °C au-dessus de la normale. Les pluies, concentrées du 19 au 23, sont excédentaires et dans son ensemble, le mois de juillet 2025 ressort comme bien arrosé, sauf sur la Vendée. L'ensoleillement reste lui aussi au-dessus des normales (+12,5 %) mais des disparités existent entre les territoires avec le nord de la région proche de la normale et un excédent de plus en plus important en allant vers le sud de la région.

Août : chaleur et déficit hydrique

Août se distingue par une sécheresse marquée, avec un déficit pluviométrique de 39 % par rapport aux normales. Le manque de pluie est très prononcé au Mans (-51 %) et à La Roche-sur-Yon (-49 %). La température moyenne est de 21,3 °C, soit 1,6 °C au-dessus de la normale, avec un pic de chaleur le 11-12 août. Sans surprise, l'ensoleillement est largement excédentaire sur l'ensemble de la région (+14,5 %), bien que le ciel ait été voilé par les fumées des incendies qui ont ravagé l'Espagne et le Portugal.

Septembre : faible ensoleillement avant l'arrivée de l'automne

Septembre marque le retour de la pluie, avec des cumuls supérieurs aux normales sur l'ensemble des départements, sauf la Mayenne (+53 % à Angers, +33 % à Nantes, +31 % à La Roche-sur-Yon, +19 % au Mans, -26 % à Laval). La température moyenne (16,6 °C) est sensiblement proche de la normale saisonnière (-0,1 °C). Le 19, un pic de chaleur exceptionnel touche la région avec 32 °C à Angers et Le Mans. L'insolation est déficitaire sur l'ensemble de la région (-12,9 %).

Tableau 1 : météo Juillet – Août – Septembre 2025

Département	Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours T>=30°C		Insolation (heures et minutes)	
	3 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020	3 ^e Trimestre 2025		Moyennes ou normales 1991-2020		3 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020	3 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020
			Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44 NANTES-BOUGUENNAIS	190,6	154,0	14,3	25,3	13,4	24,3	15	10	712h36	660h18
49 ANGERS-BEAUCOUZE	183,8	149,7	14,2	25,7	13,3	24,7	17	11	685h00	652h18
53 LAVAL-ETRONNIER	161,5	159,5	13,6	24,3	12,8	23,6	15	7	648h48	659h54
72 LE MANS	155,6	149,2	14,3	25,6	13,4	24,7	21	13	664h12	644h12
85 LA ROCHE-SUR-YON	176,0	171,9	14,2	25,3	13,1	24,0	21	9	722h24	676h12

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Octobre : début d'automne sec

En **octobre**, une longue période anticyclonique apporte un ensoleillement exceptionnel sur la région, bien supérieur aux normales (+41 % à Nantes, +39 % à Angers ou encore +33 % au Mans). À l'inverse, les cumuls de pluie sont nettement déficitaires sur l'ensemble des départements, avec -28 % en moyenne (-38 % au Mans, -37 % à Laval, -26 % à Nantes ou encore à Angers et -18 % à La-Roche-sur-Yon). Malgré ces conditions sèches et ensoleillées, la température moyenne, à 13,5 °C, reste conforme aux normales saisonnières (+0,3 °C en moyenne).

Novembre : le manque de pluie perdue

Avec une température moyenne de 8,95 °C, supérieure de 1,5 °C aux normales saisonnières, **novembre** est marqué par une douceur notable, malgré un épisode de froid du 18 au 22. L'ensoleillement est excédentaire sur la région, avec +12,5 % par rapport aux normales. Les cumuls de pluies restent en revanche déficitaires : -44 % à Nantes, -33 % à Angers, -21 % à Laval et au Mans, et -14 % à La Roche-sur-Yon.

Décembre : l'hiver sec se confirme

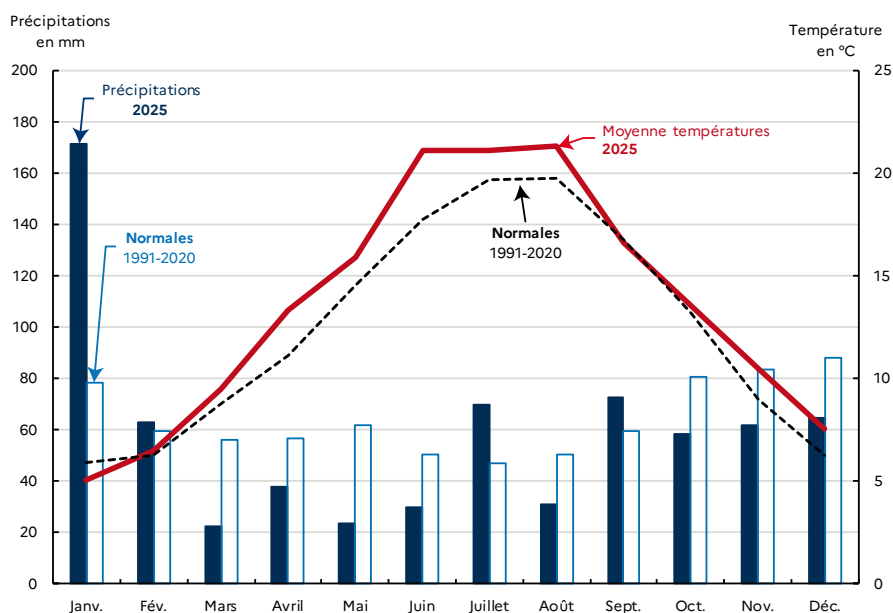
Les températures de **décembre** demeurent globalement douces, avec une moyenne de 7,57 °C, soit +1,3 °C par rapport aux normales saisonnières, malgré un net rafraîchissement en fin de mois. La pluviométrie régionale affiche un déficit marqué (-27 % par rapport à la normale). Le manque d'eau atteint -58 % au Mans, -32 % à Nantes, -18 % à Angers et à La Roche-sur-Yon, et -11 % à Laval. L'ensoleillement est excédentaire, avec +9,8 % par rapport aux normales.

Tableau 2 : météo Octobre – Novembre – Décembre 2025

Département	Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
	4 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020	4 ^e Trimestre 2025		Moyennes ou normales 1991-2020		4 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020	4 ^e Trimestre 2025	Moyennes ou normales 1991-2020
			Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44 NANTES-BOUGUENAI	187,2	283,9	7,2	14,6	6,4	13,4	12	10	350,2	291h36
49 ANGERS-BEAUCOUZE	163,8	219,7	7,0	14,1	6,2	13,0	11	11	332,8	275h48
53 LAVAL-ETRONNIER	188,1	242,5	6,6	13,4	5,7	12,3	9	12	307,5	272h12
72 LE MANS	125,6	207,6	7,0	14,4	5,6	12,6	14	14	326,5	259h18
85 LA ROCHE-SUR-YON	258,9	310,3	6,9	14,1	6,3	13,1	12	11	363,7	291h42

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MeteoFrance et Meteociel

Graphique 1 : évolution des précipitations et températures en Pays de la Loire



Source : Météociel - Traitements DRAAF - SRISE Pays de la Loire

Grandes cultures

Les cultures d'été subissent les vagues de chaleur estivales et ce depuis le début de leurs cycles végétatifs. De par les rendements en céréales à paille proches des rendements quinquennaux, la France a des disponibilités importantes pour l'export mais se heurte à une concurrence forte (récoltes mondiales abondantes en Mer Noire et en Australie). En maïs, la récolte française moins importante fait face à une forte disponibilité mondiale avec des récoltes records USA et Brésil.

Rendements décevants pour le maïs en raison du stress hydrique

Le maintien d'un climat chaud et les vagues de canicule lors de l'été accélèrent les cycles végétatifs des récoltes d'automne, au prix d'un stress hydrique sévère pour le maïs. Les conséquences en résultant sont notamment, une réduction de la taille des grains avec un remplissage plus faible, un enroulement des feuilles et des plants de plus petite taille. Les quelques pluies de fin juillet et d'août sont les bienvenues et atténuent les effets délétères du manque d'eau. Par comparaison avec le rendement régional moyen 2020-2024, le rendement du **maïs** grain chute de 13 quintaux/ha, tandis que le **sorgho** recule de 9 quintaux/ha. À l'inverse, le **tournesol** est moins impacté et reste stable avec +1 quintal/ha. La fracture est nette entre les parcelles irriguées (96 q/ha) et celles non irriguées (62 q/ha). Géographiquement, si le littoral Atlantique résiste mieux, les départements intérieurs (Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne) souffrent du manque d'eau dès mars.

Côté qualité sanitaire et protéique du **blé**, le bilan est satisfaisant avec un poids spécifique élevé au régional comme au national. Toutefois, la teneur en protéines est un peu faible (11,4 %) sur les blés régionaux comme au national, en raison d'un probable déficit d'azote. Le **maïs** quant à lui présente une belle qualité (8,1 % de protéines en région / 8 % au national) et bénéficie de frais de séchage réduits grâce à la météo estivale.

Bonne implantation des céréales d'hiver, présence de pucerons (récolte 2026)

Le retour de températures plus fraîches fin août permet le démarrage des semis de **colza**, l'activité des limaces étant réduite (facteur de risque important sur les jeunes plants). Parallèlement, la douceur automnale et l'humidité du sol permet, d'une part, une levée rapide ainsi qu'une accélération du cycle végétatif et d'autre part, de faciliter l'implantation du **blé tendre** et de l'**orge d'hiver**, avec un état de culture supérieur à l'an dernier (stades précoces de tallage déjà atteints). A la fin novembre, il ne reste que quelques emblavements de **blé dur** à réaliser dans le marais vendéen.

Du côté des surfaces, l'assolement revient à des niveaux proches de la moyenne quinquennale, avec un basculement de l'orge de printemps vers l'orge d'hiver. En effet, en raison des conditions climatiques limitant les semis des céréales d'hiver au cours des deux dernières campagnes, la surface dédiée à l'orge de printemps avait significativement augmenté. Cependant, la prudence est de mise, la portance des sols demeurant globalement très abîmée par la dernière campagne, en particulier les sols hydromorphes.

Stagnation des cours

Au cours du semestre, le cours du **blé** demeure globalement stable, avec une amplitude limitée à une dizaine d'euros. Cette faible évolution résulte des bonnes moissons en Europe et plus largement à l'échelle mondiale. Les récoltes record en Argentine et en Australie au second semestre 2025 exercent une pression sur les marchés. Le blé australien concurrence directement les origines russes, tandis que le blé argentin, particulièrement compétitif en fin d'année, rivalise avec le blé français sur certains débouchés, notamment au Maroc. Sur l'ensemble du semestre, le contexte géopolitique demeure particulièrement tendu, marqué notamment par les conflits au Proche-Orient ainsi qu'entre la Russie

et l'Ukraine, ainsi que par les tensions commerciales internationales. Ainsi, en juillet, le retard des moissons en Russie ainsi que les rétentions à la vente des producteurs diffèrent les flux à l'export et permettent un soutien des prix européens et à la fin du mois, les marchés demeurent globalement calmes. Toutefois, la hausse soudaine de la parité euro/dollar pénalise la compétitivité des céréales européennes. Dans ce contexte, le repli de la demande, tant à l'international que sur le marché intérieur, conjugué à une offre particulièrement abondante, entraîne une stagnation, puis une légère érosion des prix tout au long de l'été. Début octobre, l'annonce du shutdown américain ravive les tensions sur les marchés. La parité euro/dollar redevient instable, évoluant au gré des déclarations américaines et d'un contexte politique également incertain en France. Malgré cet environnement, le prix du blé reste relativement stable, enregistrant une baisse entre août et octobre, suivie d'un léger rebond de 2 € en novembre, avant de reculer à nouveau en décembre.

Le cours du **maïs** évolue globalement dans le sillage de celui du blé. Après une légère progression en juillet, il s'inscrit ensuite dans une tendance baissière, repassant sous le seuil des 180 €/t. Les conditions climatiques défavorables en Europe, caractérisées par un déficit hydrique persistant et des températures élevées, affectent le développement des cultures, notamment en Europe de l'Est (Hongrie, Bulgarie, Roumanie) et en Europe de l'Ouest (France, Italie, Espagne) ; et les rendements s'en trouvent dégradés. Cependant, malgré ces tensions sur l'offre européenne, les prix ne parviennent pas à se redresser significativement. La concurrence des origines américaines et sud-américaines, où les conditions climatiques favorables annoncent des récoltes record, maintient une pression constante sur les cours. Ainsi, le prix du maïs reste globalement contenu sous les 185 €/t à partir d'août et jusqu'à la fin de l'année.

Le marché du **colza**, à l'instar des oléagineux, affiche une relative stabilité sur la période. Les cours reculent de juillet à octobre, avant d'enregistrer une hausse d'environ 10 € en novembre, pour atteindre 474 €/t, avant de reculer à nouveau en décembre (464 €/t). Durant l'été, le retard de la récolte ukrainienne favorise temporairement les origines européennes. Par ailleurs, la baisse du canola, consécutive notamment à une étude chinoise sur des pratiques de dumping canadien, entraîne dans son sillage le colza européen. À partir d'octobre, plusieurs facteurs contribuent à la stabilisation des prix :

- des récoltes abondantes en oléagineux en Amérique du Sud (Brésil, Argentine) ;

- les fluctuations de la parité euro/dollar ;
- un apaisement des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, illustré par une rencontre entre leurs dirigeants début octobre ;
- les tensions au Moyen-Orient, soutenant les cours du pétrole et, par ricochet, ceux des oléagineux ;
- une récolte française de bonne qualité, caractérisée par des teneurs élevées en huile.

Sur décembre 2025 :

- le cours moyen du **blé tendre** rendu Rouen (185,95 €/t) est inférieur de 44 € (-19 %) à celui de juin 2024, et inférieur de 39 € (-18 %) à celui de décembre 2024 ;

- le cours moyen du **maïs** rendu Bordeaux (180,83 €/t) est inférieur de 20 € (-10 %) à celui de juin 2024, en revanche il est supérieur de 19 € (-9 %) à celui de décembre 2024 ;
- le cours moyen du **colza** rendu Rouen (464,33 €/t) est supérieur de 7 € à celui de juin 2024 (+2 %) ; cependant, il est inférieur de 58 € (-11 %) à celui de décembre 2024.

Tableau 3 : cotation des céréales

en €/t	Campagne	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Moy.
BLE TENDRE Rendu Rouen	2024-2025	219,18	208,43	214,64	223,78	217,43	225,55	224,36	224,84	215,53	206,25	192,38	194,76	213,93
	Moy. 5 ans	219,18	208,43	214,64	223,78	217,43	225,55	224,36	224,84	215,53	206,25	192,38	194,76	213,93
	2025-2026	196,46	195,29	188,23	187,63	189,01	185,95							190,43
MAIS Rendu Bordeaux	2024-2025	203,88	197,00	199,00	206,40	199,25	199,00	206,00	204,75	201,63	196,75	188,75	180,63	198,59
	Moy. 5 ans	203,88	197,00	199,00	206,40	199,25	199,00	206,00	204,75	201,63	196,75	188,75	180,63	198,59
	2025-2026	187,83	184,33	182,88	179,88	183,50	180,83							183,21
COLZA Rendu Rouen	2024-2025	479,00	461,50	469,81	498,20	520,38	522,33	525,63	523,25	493,75	493,88	483,00	475,63	495,53
	Moy. 5 ans	479,00	461,50	469,81	498,20	520,38	522,33	525,63	523,25	493,75	493,88	483,00	475,63	495,53
	2025-2026	468,06	464,67	461,25	463,80	474,88	464,33							466,17

Source : Source : FranceAgriMer, La Dépêche agricole et commerciale

Chargements français dynamiques malgré une abondance mondiale

En décembre 2025, 73 616 tonnes ont été chargées dans les ports de la région, soit une progression marquée de 52 000 tonnes par rapport à décembre 2024.

À mi-parcours de la campagne d'exportation 2025-2026, les volumes expédiés sur le premier semestre s'établissent à un niveau supérieur de 300 000 tonnes comparativement à la même période de la campagne précédente. Toutefois, les exportations cumulées demeurent en retrait de 14 % par rapport à la moyenne des campagnes 2020-2024. Ainsi, si la

dynamique apparaît plus favorable que lors de la campagne précédente, les volumes restent inférieurs aux niveaux historiques, même si cet écart tend progressivement à se réduire au fil des mois.

Dans ce contexte, la France retrouve néanmoins un rôle majeur au sein de l'Union européenne sur les marchés du blé et de l'orge à destination des pays tiers en ce début de campagne. Certaines destinations traditionnelles, comme l'Algérie, restent absentes depuis l'an dernier. À l'inverse, de nouveaux débouchés, tels que la Thaïlande et le Bangladesh, ainsi que des marchés délaissés ces dernières années, réapparaissent dans les flux

d'exportation. Sur ce semestre, les pays africains s'imposent comme les principaux clients hors Union européenne.

Enfin, le contexte international demeure peu porteur : l'abondance des récoltes à l'échelle mondiale, conjuguée à la forte volatilité de la parité euro/dollar observée depuis un an, continue de peser sur la compétitivité et les performances à l'export des céréales européennes.

Fruits et légumes

Définitions :

Stade expédition : les prix indiqués et variations sont issus d'enquêtes au stade expédition, soit le niveau de première mise en marché des fruits et légumes français. Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes téléphoniques pour des produits français destinés à des grossistes, des centrales d'achat ou à l'exportation. Les prix retenus sont observés à la sortie des stations de conditionnement et des entreprises d'expédition. Ils sont dits « logés départ ».

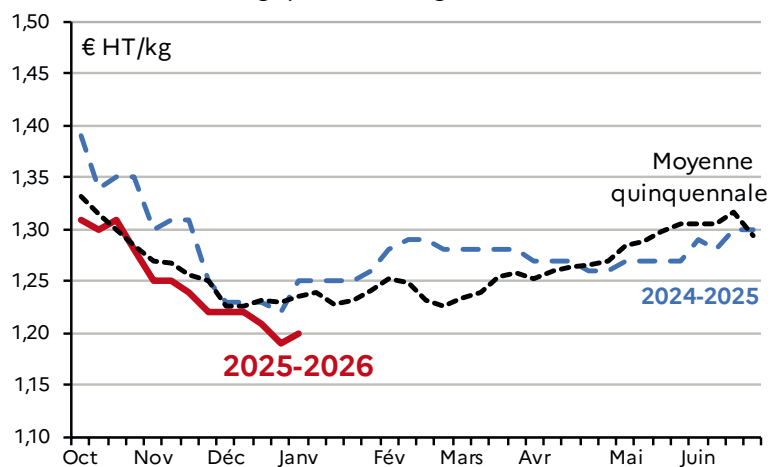
Crise conjoncturelle : un produit est considéré en situation de crise conjoncturelle lorsque le prix à l'expédition est anormalement bas pendant 2,3 ou 5 jours ouvrés consécutifs (selon le produit), en référence à l'article L.611-4 du Code rural. Le prix est anormalement bas lorsqu'il est inférieur de 10 % à 25 % (selon le produit) à la moyenne olympique hebdomadaire des cinq dernières années.

Pomme : une récolte satisfaisante en quantité et en qualité

En septembre, la récolte de **pommes** en Pays de la Loire se déroule sous un soleil favorable. La production totale de pommes ligériennes représente **256 605 tonnes**, en hausse de 6 % par rapport à 2024 et de 5 % à la moyenne quinquennale. En début de mois, la mise en marché des variétés Gala et Elstar s'avère complexe : la concurrence des bassins du Sud, plus précoces, et la persistance des fruits à noyau limitent les premières transactions. Si les opérations promotionnelles en grande distribution dynamisent les ventes jusqu'à la mi-octobre, le rythme s'essouffle ensuite avec les congés scolaires, qui freinent les flux vers les grossistes et la restauration collective.

Sur le plan sanitaire, l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) confirme l'impact sévère des pucerons, particulièrement en plaine vendéenne et en Gâtine. Malgré une récolte de

Graphique 2 : POMME Golden Expédition Centre-Ouest puis France à compter de la semaine 40 - Cat I 170/220g - plateau 1 rang



Source : RNM - FranceAgriMer

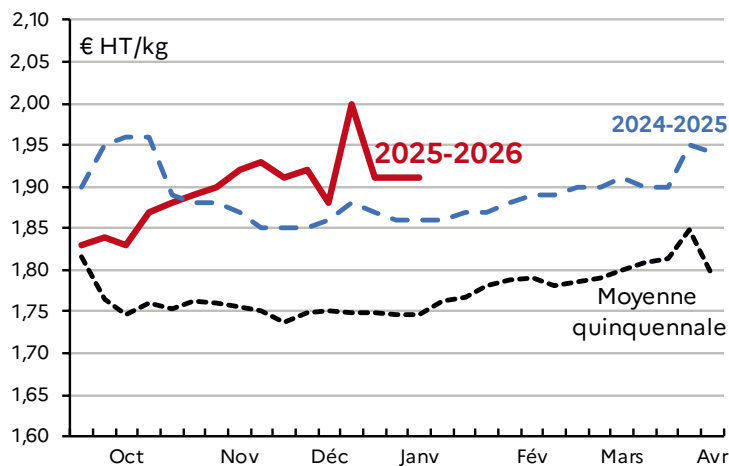
qualité, la consommation atone et la concurrence hivernale des agrumes installent une certaine morosité en fin d'année. Les producteurs, confrontés à des volumes commercialisés en baisse, doivent consentir à des concessions tarifaires. Cette première partie de

campagne témoigne d'une activité régulière mais limitée, générant de l'inquiétude chez les opérateurs. Les congés scolaires et la fermeture des restaurants de collectivité entraînent un ralentissement de l'activité, voire des fermetures ponctuelles en station.

Poire : une récolte qualitative affichant des taux de sucres exceptionnels

Début septembre, la récolte de la **poire Williams** s'achève dans le bassin Centre-Ouest. La production régionale atteint **20 550 tonnes**, marquant une hausse de 19 % sur un an et de 24 % par rapport à la moyenne quinquennale. Si les premières expéditions restent discrètes face à la concurrence, des actions commerciales soutiennent l'offre française qui évince progressivement les origines belges et néerlandaises. Les menaces climatiques et la pression de la punaise diabolique sur les vergers de Conférence et de Comice, font craindre des dégâts sur des arbres bien chargés. Le marché s'équilibre grâce à un courant d'affaires régulier.

Graphique 3 : POIRE Conférence Expédition Centre-Ouest puis France à compter de la semaine 40 - Cat I 65/70 mm - plateau 1 rang



Source : RNM - FranceAgriMer

Suite page suivante

En octobre, la Guyot s'efface au profit de la Williams et de la Conférence. Bien que les congés scolaires ralentissent les transactions, la qualité des fruits permet de maintenir des cours supérieurs à la saison précédente. Fin novembre,

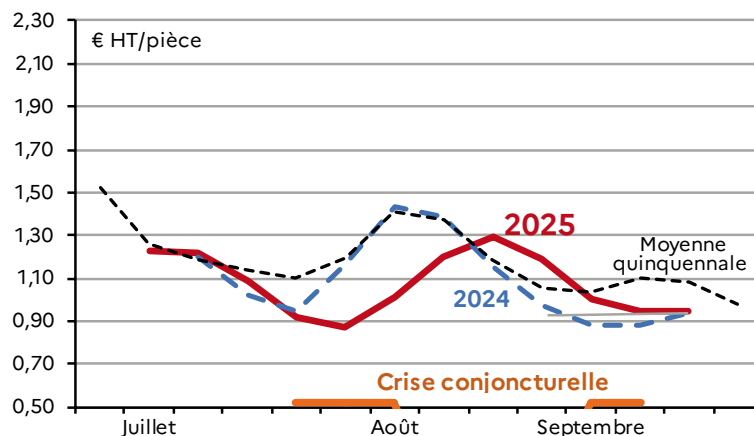
la consommation faiblit en grande distribution tandis que la concurrence européenne s'intensifie chez les grossistes, forçant les producteurs à des concessions tarifaires. La fin de campagne de la Williams s'avère

laborieuse face à l'arrivée de la variété Club Qtée. À l'approche des fêtes de fin d'année, la physionomie du marché évolue peu et les ventes se concentrent désormais sur le format barquette.

Melon : pluie et fraîcheur, l'été qui refroidit les ventes

En 2025, l'arrivée précoce de la chaleur dès juin entraîne un démarrage anticipé de la production ligérienne de melons. La récolte régionale grimpe à **23 075 tonnes**, soit une progression de 12 % sur un an et de 24 % par rapport à la moyenne quinquennale. Au début du mois de juillet, les températures caniculaires dopent la consommation alors que les bassins du Centre-Ouest et du Sud-Ouest débutent leur commercialisation. La qualité gustative est au rendez-vous et les ventes en magasin sont fluides, d'autant que la concurrence espagnole s'efface. Si les promotions en grande distribution soutiennent les volumes, elles pèsent sur les prix. Parallèlement, les consommateurs délaissent les marchés de plein air pour les supermarchés, ce qui sature le réseau des grossistes. À la mi-juillet, le climat bascule : la pluie et la fraîcheur freinent la demande tandis que les récoltes

Graphique 4 : MELON Charentais jaune Expédition Centre-Ouest - Cat I 750-975 g plateau



Source : RNM - FranceAgriMer

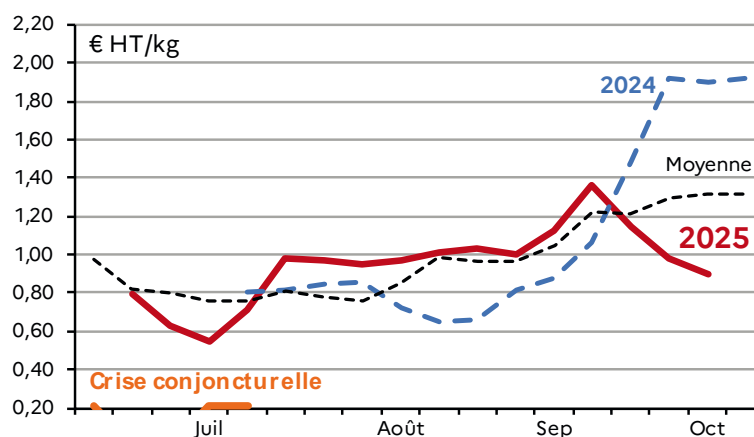
s'intensifient. Le marché national sature sous des volumes quotidiens proches des 6 000 tonnes, provoquant une chute des cours à des seuils anormalement bas. Face à cette situation, FranceAgriMer déclare un état de crise conjoncturelle du 23 juillet au 11 août (article L611-4 du Code rural). Si la tension s'apaise à la mi-

août, l'épuisement rapide de l'offre rend difficile l'exécution des commandes. Enfin, le refroidissement climatique de la rentrée ralentit de nouveau la consommation, entraînant une ultime et brève crise conjoncturelle pendant 2 jours (semaine 37).

Courgette : une campagne mitigée, ponctuée de crises

La campagne de courgettes 2025 subit de plein fouet plusieurs crises conjoncturelles. Dès le départ, une météo clémente favorise des volumes abondants, mais la consommation ne suit pas. Une première crise survient alors entre la fin mai et la mi-juin, avant même que le bassin Centre-Ouest n'entre en campagne fin juin. La commercialisation des produits du bassin se heurte vite à une demande atone. Malgré des baisses de prix significatives, le marché sature et, selon l'article L611-4 du code rural, la situation de crise conjoncturelle est constatée à partir du 3 juillet, pendant 3 jours consécutifs. L'équilibre revient temporairement grâce à des efforts commerciaux et une chute des températures qui freine la production. Toutefois, l'été impose un rythme chaotique : des chaleurs extrêmes fin juin précédent de fortes intempéries en juillet, notamment dans le Loiret. Ces aléas dégradent l'état sanitaire des cultures. Les viroses se propagent, obligeant certains

Graphique 5 : COURGETTE VERTE Expédition Centre Ouest - Cat I 14-21 cm colis 10 kg



Source : RNM - FranceAgriMer

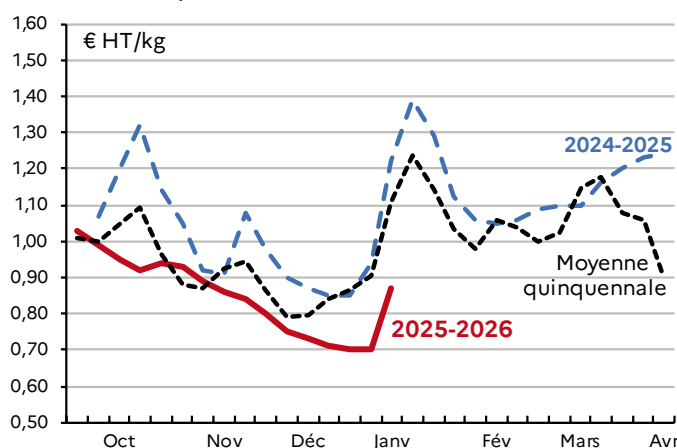
maraîchers à arracher leurs plants. Le commerce reste atone jusqu'à la mi-août, moment où les centrales d'achat intensifient leurs commandes. Profitant d'une faible concurrence nationale, les prix grimpent alors jusqu'à la mi-septembre. En septembre, la rentrée déçoit la profession. Le retour des collectivités ne dynamise pas suffisamment le marché

pour compenser les surcoûts liés au tri imposé par les viroses toujours présentes. Finalement, le rafraîchissement météo réduit drastiquement l'offre. Les volumes deviennent insuffisants et la demande bascule vers la production espagnole, jugée plus qualitative, mettant fin à la campagne française fin septembre.

Poireau : un marché sans force, accentué par les températures douces

En septembre, le **poireau** d'automne-hiver du Centre-Ouest lance sa campagne avec des surfaces en légère hausse par rapport à l'année précédente. Rapidement, des attaques parasitaires liées aux conditions de plantation déprécient la qualité du feuillage, tandis que le légume arrive progressivement sur les étals. Le mois d'octobre s'avère toutefois atypique : les promotions modérées ne suffisent pas à atteindre les objectifs de vente. La demande reste timide, provoquant une chute des cours sur les marchés directeurs et une intensification de la concurrence. Le climat exceptionnellement doux qui suit dope les rendements au-delà des normales saisonnières, mais freine l'envie d'achat des consommateurs. Malgré le retour des vacances scolaires et l'activité des collectivités, l'équilibre commercial

Graphique 6 : POIREAU Expédition Centre-Ouest - cat I cal 20-40 mm colis de 10 kg



Source : RNM - FranceAgriMer

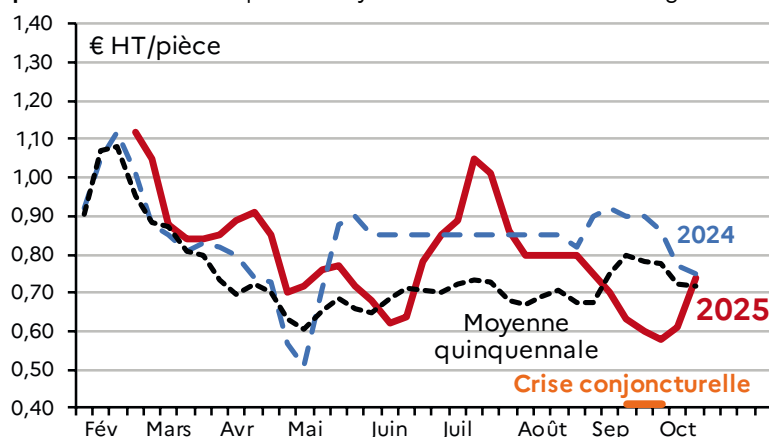
n'est pas atteint. Les pressions tarifaires nationales et européennes imposent des concessions difficiles, rendant les transactions laborieuses. Pour s'adapter à cette impasse, les exploitations ont recours au travail à temps partiel. En décembre, l'intérêt pour le poireau s'efface devant les préparatifs des fêtes,

accentuant le retard global des ventes. Il faut attendre la dernière semaine de l'année pour qu'une météo enfin hivernale réveille l'intérêt des acheteurs et permette de revaloriser les derniers lots disponibles sur le marché.

Concombre : la météo capricieuse perturbe la fin de campagne

Début juillet, la faible production de **concombres** du Centre-Ouest s'écoule avec facilité. Les vacances scolaires, les fortes canicules et les opérations promotionnelles soutiennent activement les expéditions. Cependant, une fois la fête nationale passée, le marché s'essouffle et impose les premières concessions tarifaires. En août, l'offre retrouve de la vigueur tandis que la concurrence entre les différents bassins de production émerge, forçant de nouveaux ajustements de prix. Malgré les pics de chaleur de la mi-août, qui favorisent la consommation, l'équilibre entre l'offre et la demande reste fragile. À la fin du mois, bien que les apports diminuent, ils demeurent nettement supérieurs à ceux de 2024. Le retour des collectivités en septembre coïncide avec une météo moins estivale,

Graphique 7 : CONCOMBRE Expédition Pays de la Loire - Cat I cal 400-500 g colis de 12 pièces



Source : RNM - FranceAgriMer

empêchant d'atteindre les objectifs de vente. L'entrée en campagne de l'Espagne sur le marché européen pèse lourdement sur les transactions et les baisses de prix ne suffisent pas à relancer l'intérêt commercial. Cette situation critique mène à la constatation officielle d'une crise conjoncturelle à

partir du 16 septembre, pendant 10 jours consécutifs. Le mois se clôt sur une offre déclinante qui parvient largement à couvrir les besoins d'une demande désormais limitée.

Salade d'été : une activité commerciale sans entrain en seconde partie de campagne

Au cœur de l'été, des épisodes de chaleur caniculaire et une pluviométrie déficitaire perturbent sensiblement la production des **salades** d'été. Cette diminution de l'offre dans les différents bassins de culture réoriente le marché vers des cours haussiers, et ce, malgré

la traditionnelle baisse d'activité saisonnière. Dès le début du mois de septembre, un climat frais et humide favorise l'apparition de problèmes phytosanitaires qui entraînent des destructions directes au champ. Toutefois, l'offre globale reste suffisante

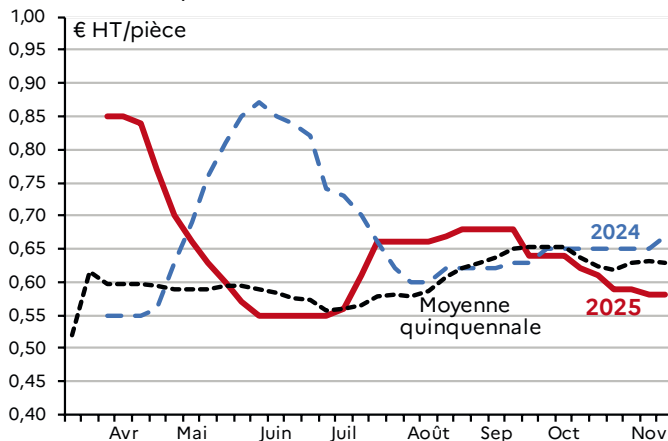
face à une demande sans dynamisme particulier. En fin de mois, l'équilibre du marché se fragilise avec l'ébauche d'une concurrence venue du bassin méditerranéen. La pression s'accroît alors sur les opérateurs, lesquels se voient contraints de consentir à des

réductions tarifaires. Octobre marque la fin de campagne pour le bassin Centre-Ouest. Des températures douces associées à une humidité satisfaisante précipitent à la fois le terme des cultures de plein champ et l'arrivée précoce des productions abritées. Parallèlement, l'émergence prématurée et soutenue des salades d'hiver du Sud de la France freine les expéditions locales, retardant la conclusion de la campagne ligérienne. Cette tendance s'accroît sous l'impulsion des grandes et moyennes surfaces qui privilégient désormais les productions méridionales, largement disponibles, pour achalander leurs rayons.

Oignon jaune : un déséquilibre entre une offre abondante et une demande timide

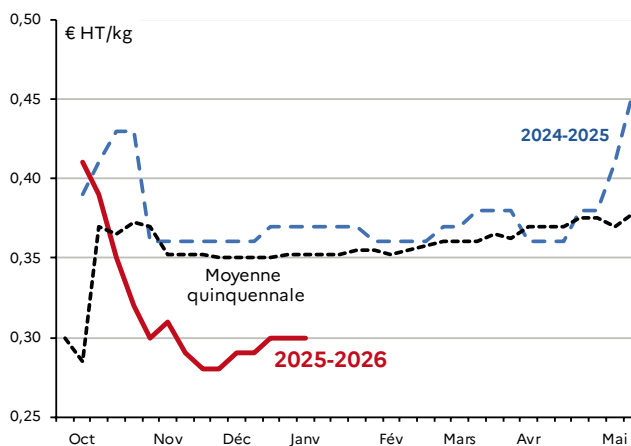
À la faveur d'une météo globalement sèche et ensoleillée depuis la mise en place, les récoltes d'oignons jaunes sont conséquentes. Le rendement, estimé de 60 à 90 tonnes par hectare, se situe à un niveau légèrement supérieur à la moyenne, avec une forte représentativité d'oignons de gros calibres (50-70, 60-80 et plus). Le produit est globalement sain, sauf pour le secteur de la Beauce qui connaît des intempéries au moment de la récolte et observe une conservation plus délicate de certains lots (développement de fusariose et bactériose). Les bons rendements, associés à une légère augmentation des surfaces de culture, amènent des volumes importants sur le marché alors que la demande est modérée. La campagne de commercialisation débute en octobre, sur des prix inférieurs à l'an dernier avec une orientation rapide à

Graphique 8 : BATAVIA Expédition Centre-Ouest - Cat I colis de 12



Source : RNM - FranceAgriMer

Graphique 9 : OIGNON jaune Expédition Centre-Ouest - cat I 60-80 mm filet 10 kg



Source : RNM - FranceAgriMer

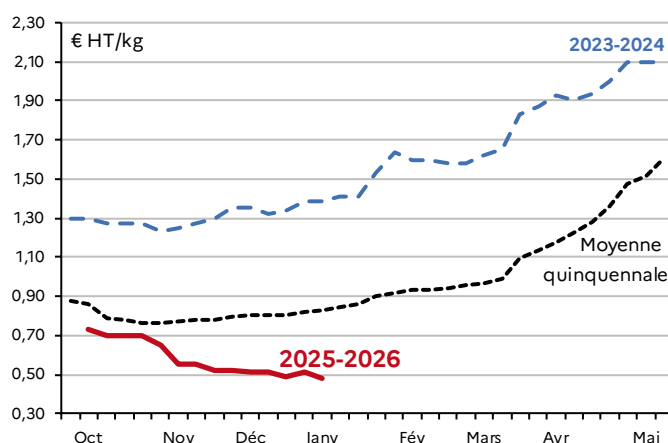
la baisse. Chez les grossistes, malgré la faible concurrence européenne, l'activité est réduite et la pression tarifaire forte. Cette situation subsiste jusqu'à la fin de l'année. Certains opérateurs préfèrent se détourner de ce circuit, quitte à conserver les produits en stocks pour de meilleures périodes commerciales. Sur le marché de la grande distribution,

les ventes sont assez régulières, avec une meilleure activité lors de la première moitié du mois. Globalement, en fin d'année, les objectifs d'écoulement sont atteints mais les prix sont nettement inférieurs à ceux des campagnes passées.

Échalion : activité limitée sur les marchés de grossistes

Le marché de l'échalion est principalement orienté vers le marché des grossistes ainsi qu'à l'exportation. Le produit ne fait malheureusement pas exception sur ces secteurs d'activité globalement peu actifs. La demande est donc limitée et compte tenu de la récolte favorable au regard des bonnes conditions météorologiques, les volumes proposés sont nettement supérieurs à la capacité d'absorption. Les cours s'orientent à la baisse dès le début de la campagne en octobre et se stabilisent à un niveau bien inférieur à celui des dernières campagnes. En novembre, malgré un léger rebond à l'exportation, les objectifs commerciaux ne sont pas atteints.

Graphique 10 : ÉCHALION Expédition Centre-Ouest - cat I 30-50 mm filet 5 kg

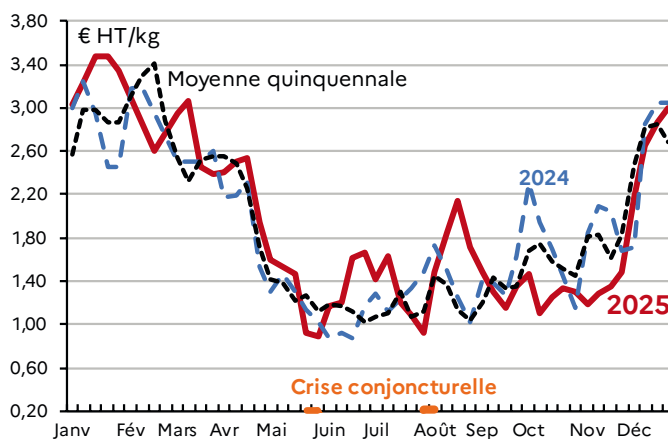


Source : RNM - FranceAgriMer

Tomate grappe : un marché caractérisé par une forte sensibilité aux conditions climatiques

Sur le second semestre 2025, le marché de la **tomate** (hors petits fruits) se caractérise par une forte sensibilité aux conditions climatiques, qui dictent à la fois le niveau de production et le rythme de la consommation. L'été illustre un déséquilibre marqué entre une offre abondante, favorisée par de bonnes conditions culturales, et une demande irrégulière, affectée par les variations météorologiques. Cette configuration entraîne une forte volatilité des cours, avec un décrochage jusqu'à des seuils de prix anormalement bas fin juillet, suivi d'un redressement rapide en août sous l'effet conjugué du retour du beau temps et des opérations commerciales mises en œuvre. À partir de septembre, le marché entre dans une phase de ralentissement durable de la demande, liée au

Graphique 11 : TOMATE grappe Expédition Pays de la Loire - Cat extra colis 10 kg



Source : RNM - FranceAgriMer

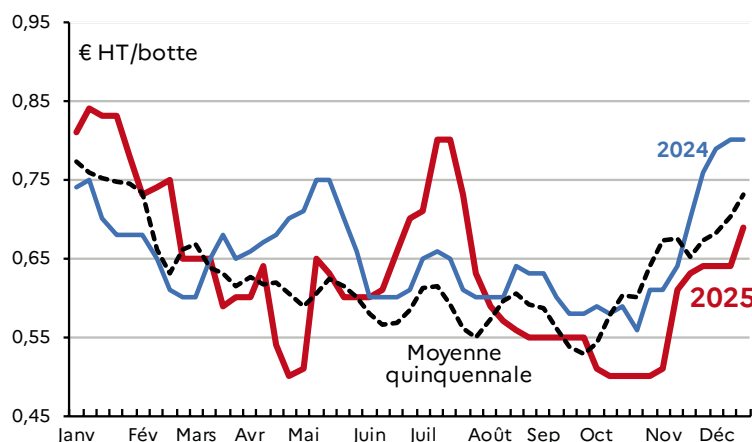
rafraîchissement des températures, alors même que les disponibilités restent élevées. La pression sur les prix s'intensifie et la campagne s'achève en octobre dans un contexte de crise conjoncturelle pour les tomates hors petits fruits. A partir de novembre, les

tomates grappes disponibles – dans des volumes restreints - sur le bassin nantais sont exclusivement issues de serres chauffées. Plus coûteuses à produire, elles voient leurs cours s'orienter à la hausse, malgré une demande peu soutenue.

Radis : offre excédentaire et difficultés de valorisation

Sur le second semestre, le marché du **radis** se caractérise par un déséquilibre structurel entre une offre globalement excédentaire et une demande manquant de dynamisme. Les conditions climatiques jouent un rôle déterminant tout au long de la période, affectant à la fois les rendements, la qualité des lots et le rythme des plantations. Les épisodes de chaleur estivale dégradent les produits et limitent la valorisation, tandis que les conditions plus fraîches de l'automne favorisent une reprise des volumes sans pour autant stimuler la consommation. Cette inadéquation entre offre et demande se traduit par une pression continue sur les prix, souvent orientés à la baisse et durablement inférieurs aux niveaux des campagnes précédentes. La qualité devient un facteur discriminant majeur, avec une demande concentrée sur les lots les plus conformes, accentuant les difficultés d'écoulement pour les lots

Graphique 12 : RADIS Expédition Pays de la Loire



Source : RNM - FranceAgriMer

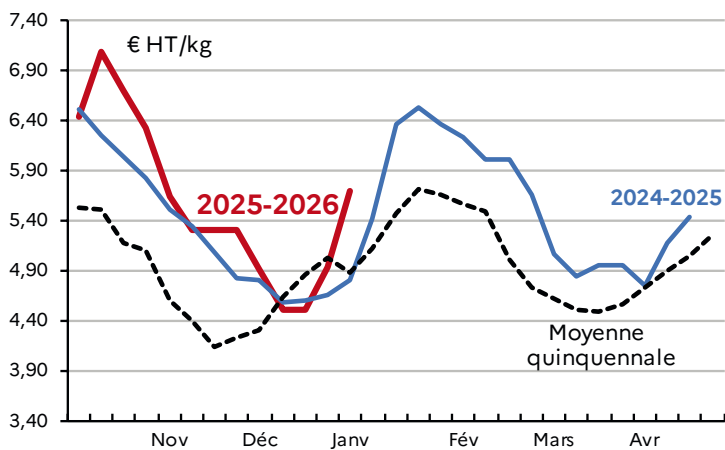
hétérogènes. Face à ce marché saturé, les opérateurs recourent régulièrement à des concessions tarifaires et à des destructions pour tenter de réguler les volumes, sans effet significatif sur l'équilibre global. La fin de période marque un léger rééquilibrage, lié à la régression des disponibilités et à un raffermissement ponctuel de la

demande, notamment dans un contexte de moindre concurrence interrégionale et d'approche des fêtes. Toutefois, cette amélioration reste conjoncturelle et insuffisante pour compenser la faiblesse structurelle du marché sur l'ensemble du semestre, qui demeure marqué par une valorisation dégradée et une fluidité des échanges limitée.

Mâche : des exports à destination de l'Allemagne en recul

La **mâche** en conditionnement plateau entre en campagne en Pays de la Loire à la mi-octobre. Le démarrage est fluide, soutenu par l'intérêt des acheteurs pour les premiers volumes mis à disposition. Toutefois, la situation se dégrade rapidement, amplifiée par la concurrence interbassins, notamment avec l'arrivée des productions du Sud de la France qui fragilise le positionnement de l'origine ligérienne et disperse la demande. Le phénomène de baisse des prix se poursuit en novembre. Les volumes progressent alors que les débouchés sont restreints, d'autant que le marché allemand, habituellement débouché majeur pour la mâche française et levier de fluidification du marché national, ne s'est pas encore

Graphique 13 : MÂCHE Expédition région nantaise - plateau 1 kg



Source : RNM - FranceAgriMer

réellement mis en place. En fin de période, un rééquilibrage s'opère sous l'effet d'un recul des disponibilités et d'un regain saisonnier de la demande

à l'approche des fêtes. Les cours se redressent alors sensiblement, retrouvant des niveaux plus élevés.

Viticulture

Récolte 2025 : des volumes réduits

Le **millésime 2025** est plus favorable que celui de 2024, qui restera dans les mémoires comme une campagne marquée par une forte pression sanitaire et des rendements limités, voire historiquement bas en Muscadet. En 2025, les conditions climatiques ont été plus clémentes et propices à la vigne. La chaleur marquée de juin et d'août, combinée à quelques pluies bénéfiques en juillet, a permis un développement végétatif vigoureux ainsi qu'un excellent état sanitaire du vignoble, tout en accélérant significativement le processus de maturation des raisins. Ainsi, en **Anjou-Saumur**, cette dynamique s'est traduite par un lancement des vendanges dès le 18 août, tandis que dans le vignoble du **Pays nantais**, un arrêté préfectoral a fixé le début des récoltes au 21 août pour les appellations Muscadet, Coteaux d'Ancenis et Gros Plant Nantais. Toutefois, les volumes restent faibles, conséquence de la canicule et de la sécheresse. Ces vendanges précoces, se situant sous les moyennes quinquennales, affichent

néanmoins un taux de sucre optimal, gage d'un millésime de grande qualité. Côté rendements, les rosés oscillent entre 45 hl/ha pour le Cabernet d'Anjou et 55 hl/ha pour le Rosé d'Anjou. Les rouges, portés par le Saumur Champigny, avoisinent les 48 hl/ha. Pour les blancs, la production est plus hétérogène : 43 hl/ha en Muscadet (toutes AOC confondues) contre 27 hl/ha pour les Coteaux du Layon. Enfin, les effervescents ligériens affichent 60 hl/ha pour le Crémant de Loire et 55 hl/ha pour le Saumur fines bulles.

Arrachage : plus de 600 hectares arrachés en 2025

Moins touchée par la crise viticole, la région Pays de la Loire a néanmoins connu des arrachages en **2025**, sans replantation des parcelles concernées. Le vignoble ligérien bénéficie du dynamisme des fines bulles et des vins blancs à base de Chenin, néanmoins 111 hectares ont été arrachés en Maine-et-Loire dans le cadre de primes européennes. La Loire-Atlantique est le département le plus concerné, avec plus de 520 hectares arrachés.

Achats du négoce : bonne demande des vins sous appellations

Sur la campagne 2025-2026 au 31 décembre 2025, les **achats du négoce** (en volume) sont globalement en progression par rapport à ceux de la campagne précédente pour les vignobles du Pays Nantais et d'Anjou-Saumur. Les vins rosés progressent sensiblement avec +8 % pour le Cabernet d'Anjou (100 627 hl), +5 % pour le Rosé d'Anjou (33 211 hl) mais -5 % pour le Rosé de Loire (10 005 hl). Pour les blancs, les volumes affichent de belles performances avec +89 % pour le Muscadet AC (22 356 hl), +27 % pour le Muscadet Sèvre et Maine sur Lie (48 727 hl) et +14 % pour l'Anjou Blanc (2 051 hl). Le Muscadet Sèvre et Maine régresse toutefois de -28 % (3 580 hl). Les effervescents suivent la même tendance, avec des volumes en hausse pour le Crémant de Loire (+32 %, 116 435 hl), contrairement au Saumur fines bulles (-20 %, 35 584 hl). En rouge, le Saumur Champigny affiche également de belles couleurs avec +12 % (5 993 hl).

Tableau 4 : situation des Marchés au 31 décembre 2025 - Achats du négoce

Observatoire Économique du Val de Loire
 Situation des Marchés au 31 décembre 2025
 Achats du Négoce

	MOIS			CAMPAGNE				
	Volumes (hl) (1) Tous produits	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Volumes (hl) (1) Tous produits	Evol des volumes totaux A-1	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Evol des prix du vrac A-1
Anjou Blanc	44	NS	NS	2 051	14%	469	158,26 €	32%
Anjou Rouge	449	350	NS	1 190	-15%	618	173,00 €	-6%
Bourgueil Rouge	1 758	1 736	185,34 €	5 120	14%	4 705	177,35 €	-4%
Cabernet d'Anjou	16 677	16 655	149,91 €	100 627	8%	35 084	139,24 €	1%
Chinon Rouge	1 634	1 496	193,40 €	8 447	-8%	4 511	210,59 €	+%
Coteaux du Layon	401	372	352,58 €	3 657	-25%	955	353,69 €	1%
Crémant de Loire	20 455	20 441	206,14 €	116 435	32%	26 965	204,57 €	5%
Gros plant	360	360	102,50 €	1 841	23%	1 839	104,85 €	-14%
Gros plant Sur lie	NS	NS	NS	4 374	41%	365	110,00 €	-15%
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon	3 480	3 460	153,91 €	40 105	54%	10 276	130,39 €	5%
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	2 683	2 647	130,74 €	18 142	79%	4 177	121,45 €	8%
IGP Val de Loire Blanc Autres blancs	1 514	1 465	137,46 €	9 992	35%	3 440	127,48 €	7%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Gamay noir	NS	NS	NS	1 664	NS	246	82,13 €	17%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Autres	505	505	116,99 €	17 555	195%	2 267	110,87 €	-12%
Muscadet AC	4 504	4 328	151,75 €	22 356	89%	7 265	151,81 €	-9%
Muscadet Sèvre et Maine	520	295	149,15 €	3 580	-28%	3 017	165,90 €	-4%
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	2 461	2 157	182,40 €	48 727	27%	5 330	182,86 €	+%
Rosé d'Anjou	4 914	4 560	133,03 €	33 211	5%	9 280	127,82 €	-4%
Rosé de Loire	550	550	114,76 €	10 005	-7%	1 508	105,53 €	-5%
Saumur Blanc	NS	NS	NS	1 785	-7%	102	206,79 €	1%
Saumur Champigny	720	NS	NS	5 993	12%	3 097	235,76 €	5%
Saumur fines bulles	4 909	4 909	174,87 €	35 584	-20%	5 896	174,34 €	1%
Saumur Rouge	NS	NS	NS	674	-12%	NS	NS	NS
St Nicolas de Bourgueil Rouge	4 599	4 468	273,24 €	8 064	6%	7 093	274,31 €	5%
Touraine Blanc	6 114	5 550	224,62 €	56 602	49%	21 815	176,39 €	-6%
Touraine Rosé	1 113	1 110	NS	2 302	78%	1 175	129,35 €	9%
Touraine Rouge	831	691	125,75 €	4 143	57%	2 148	135,25 €	16%
Vouvray tranquille	1 738	1 727	277,08 €	8 654	6%	2 517	276,56 €	3%
Vouvray fines bulles	167	NS	NS	7 175	-24%	971	190,68 €	-13%
VSIG Blancs								
VSIG Rouges								
VSIG Rosés								

(1) Volume total (ensemble des vins + raisins + moûts)

(2) vin en vrac (sous contrat à prix fixe pour l'Anjou-Saumur-Touraine)

ND : non disponible

NS = Non significatif (si <3 contrats sur la période)

- = Pas de contrats sur cette période



Source : Observatoire Economique du Val de Loire

Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA)

Définition :

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) mesure les variations des prix d'achat supportés par les exploitations agricoles pour leurs intrants de production et leurs dépenses d'investissement.

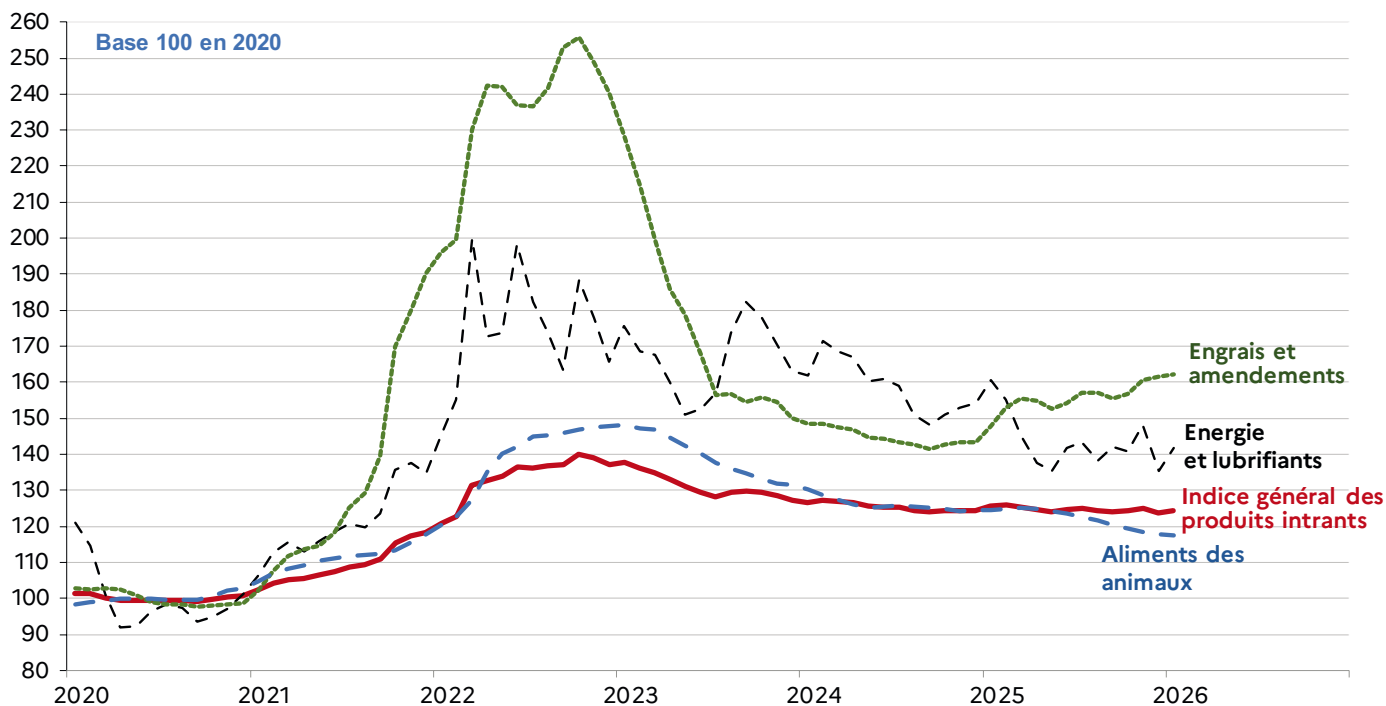
Le prix des intrants baisse lentement au cours du semestre

Depuis 6 mois, l'**indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)** baisse de 1,04 % (juillet 2025-décembre 2025). Le coût de l'**énergie et lubrifiants**, très volatile et fluctuant, diminue de 4,38 % depuis 6 mois, porté par la diminution du prix du pétrole brut durant ce semestre, passant en moyenne de 71,07 \$/baril en juillet à 62,54 \$/baril en décembre. En année glissante, le coût de l'énergie

et lubrifiants est très inférieur au niveau de l'année précédente, soit -12,19 %. Le prix des **engrais et amendements** s'apprécie au cours du semestre, avec +4,73 % depuis 6 mois et +12,54 % en année glissante. Ce sont les engrais simples qui augmentent le plus par rapport au semestre précédent. Les **aliments pour animaux** perdent de la valeur au second semestre, soit de -4,61 % depuis 6 mois et de -5,3 % en

année glissante. Ce sont les aliments à base de céréales qui baissent le plus ce semestre par rapport au semestre précédent, en raison notamment de la baisse des cours des matières premières agricoles (céréales et oléagineux) sur les marchés mondiaux. Les prix des **biens d'investissements** (matériel, ouvrage) sont stables depuis 6 mois (+0,17 %).

Graphique 14 : indice des prix d'achat des moyens de production agricole France (2020-2026)



Source : Insee - Agreste

Productions animales

Bovins : une offre limitée en bovins vivants et en viande bovine. Des prix élevés, à la production comme à la consommation

L'offre **bovine** nationale et régionale a de nouveau diminué en 2025. Deux facteurs principaux expliquent ce constat : une décapitalisation continue des cheptels depuis plusieurs années (moins de 2 millions de bovins dans la région Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2026) et les conséquences plus récentes d'un contexte sanitaire difficile (maladie hémorragique épizootique - MHE, fièvre catarrhale ovine - FCO puis la dermatose nodulaire contagieuse - DNC en Savoie à partir de la fin juin 2025). Ces épizooties (MHE, FCO) ont touché dans un premier temps les bassins allaitants, mais se sont propagées fin 2025 dans le Grand Ouest avec pour effets de plus faibles croissances, des mortalités bovines et des fertilités dégradées. Les flux d'animaux (broutards et jeunes veaux notamment) ont été impactés par ce contexte sanitaire très particulier (interdictions localisées et temporaires d'exportations pour enrayer la propagation de la DNC notamment). Les chiffres d'abattages régionaux de bovins traduisent ce contexte inhabituel puisqu'ils ont régressé de 10,2 % en 2025/2024 (-2,6 % pour l'ensemble de la France métropolitaine). La consommation de viande bovine est finalement en repli en 2025 (-2,8 %/2024) de même que les volumes importés.

Les abattages de **vaches** dans leur ensemble sont orientés à la baisse en 2025, notamment à l'échelle régionale (près de -13 %/2024). Les réformes laitières ont été moins nombreuses (érosion continue des effectifs régionaux depuis 2018, conjoncture laitière favorable, report des dates de réforme pour faire face aux effets de la FCO), mais le poids moyen des carcasses est élevé, stimulé par le niveau des cours de la viande. Les effectifs allaitants et les flux d'abattages (-12 % dans la région en 2025/2024 pour les vaches allaitantes) sont également en baisse. Le cheptel allaitant connaît un renouvellement en cours d'année 2025, grâce aux génisses conservées par les éleveurs, et ce malgré

de réelles difficultés pour certaines génisses à entrer en reproduction. Les prix proposés sont toujours porteurs pour les animaux bien conformés. Ainsi, fin 2025, les prix des vaches viande U et R, sont toujours orientés à la hausse. Les cotations proposées pour les vaches laitières connaissent, elles, une baisse saisonnière modérée depuis fin octobre, tout en restant historiquement élevées tant les disponibilités demeurent faibles. Les cotations 2025 ont finalement progressé de 1,8 à 1,9 €/kg entre le début et la fin de l'année selon les catégories.

Avec une hausse très rapide et soutenue des prix du maigre dès le printemps 2025, les naisseurs-engraisseurs ont privilégié la vente des **broutards** ce qui a progressivement freiné la dynamique de réorientation des broutards vers l'engraissement français de jeunes bovins (malgré des cours porteurs également). Les animaux maigres de races allaitantes sont rares et recherchés. L'apparition puis la diffusion de la DNC (à partir de la fin du second semestre 2025) a fortement impacté les éleveurs des zones concernées et les flux d'animaux (interdictions localisées et temporaires d'exportations pour enrayer la propagation de la DNC). Les exportations de broutards, globalement en baisse en 2025, notamment vers l'Italie, ont toutefois moins reculé que les années précédentes grâce au dynamisme du marché espagnol. Les cotations 2025 ont progressé de 1,9 €/kg vif entre le début et la fin de l'année (près de 6 €/kg fin décembre pour les mâles charolais de 350 kg).

En **jeunes bovins mâles**, les abattages régionaux de l'année 2025 régressent par rapport à 2024 (-9 % pour l'ensemble de l'année et près de -15 % pour le second semestre) malgré des poids moyens conséquents. Les prix des jeunes bovins finis restent orientés à la hausse dans les principaux Etats-membres de l'Union européenne. Le manque d'offre permet de repercuter sur les jeunes bovins finis le prix élevé d'achat du maigre. La concurrence entre abatteurs est forte pour concilier volume et qualité, à l'approche des fêtes de fin d'année notamment. Les cotations 2025 ont progressé de 1,65 €/kg entre le début

et la fin de l'année pour atteindre fin décembre 7,37 €/kg pour la catégorie viande R et 7,53 €/kg pour la catégorie viande U.

Malgré l'alourdissement des carcasses des **veaux de boucherie**, le décrochage de la production, et plus encore des abattages régionaux a continué en 2025, entraîné par les faibles taux de renouvellement des ateliers, et amplifié par la baisse marquée des veaux disponibles pour l'engraissement (naissances de veaux en repli). Ce manque de disponibilités a en revanche favorisé une très bonne orientation des cours des veaux gras en fin d'année d'autant plus que les principaux pays européens producteurs (Pays-Bas, Allemagne) connaissent des situations comparables.

Grâce à la hausse des prix à la production en 2025, les premières estimations indiquent que les revenus des éleveurs de bovins viande devraient en moyenne progresser. Les importations françaises de viande bovine ont reculé (-1,4 % au cours des onze premiers mois de l'année 2025) faute de disponibilités suffisantes à l'échelle européenne et en raison également de prix élevés chez nos voisins européens. Les exportations de viande bovine (+1,3 % au cours des onze premiers mois de l'année 2025) bénéficient d'un marché européen dynamique, demandeur de jeunes bovins notamment. La consommation française de viande bovine (gros bovins et veaux), calculée par bilan, s'est finalement contractée de près de 3 % en 2025 en raison de moindres disponibilités et d'une hausse des prix au stade consommation.

Ovins : une production entravée et une consommation en net repli

En production **ovine**, les effets de la FCO (fièvre catarrhale ovine) et la volonté de certains éleveurs de recapitaliser les élevages limitent la production nationale et régionale 2025. Les abattages d'ovins réalisés dans la région chutent fortement en 2025 et se révèlent très limités (moins de 200 tonnes abattues en 2025), indépendamment de l'évolution

des cheptels présents. À l'échelle métropolitaine, les abattages d'ovins (agneaux + ovins de réforme) régressent de 2,3 % entre 2025 et 2024. Le reflux des importations d'agneaux vivants participe aussi à la baisse des abattages nationaux en 2025. Après les fêtes pascales (et son pic tarifaire annuel), la faible demande pèse nettement sur les cotations qui passent sous les valeurs de 2024 au cours de l'été dans un marché alourdi par le décalage des sorties d'agneaux. Dès la mi-octobre, la perspective des fêtes de fin d'année et le reflux saisonnier des abattages raffermissent les cours qui finalement se positionnent sous les niveaux élevés de 2024. Une diminution des volumes disponibles est ainsi constatée année après année de même qu'une réduction de la consommation nationale de viande ovine, freinée par le niveau élevé des prix à la consommation. A l'issue de l'année 2025, la consommation nationale de viande ovine, calculée par bilan, a ainsi diminué de 5,4 %, avec un retrait plus marqué pour les achats des ménages (-13,4 %).

Lait de vache : production laitière dynamique mais fragile

La collecte ligérienne progresse à nouveau de 3,1 % entre le deuxième semestre 2024 et celui de 2025. Sur l'ensemble de l'année, elle affiche une hausse des volumes collectés de 1,4 % comparativement à celle de 2024. Au niveau national, la production semestrielle augmente de 4,6 % et de 2 % annuellement. Durant la deuxième partie de l'année, les conditions météorologiques, souvent proches des normes de saison, sont globalement satisfaisantes en Pays de la Loire et dans le reste du pays. Les quelques épisodes de chaleurs sont de mieux en mieux gérés par les éleveurs qui en limitent les effets négatifs à l'aide de la gestion des bâtiments et de l'affouragement. Le contexte est favorable à la pousse des prairies ainsi qu'à la production de fourrages d'herbe et de maïs de qualité qui améliore la productivité par vache. Les producteurs disposent ainsi de stocks en quantité pour pouvoir compléter de façon satisfaisante les cheptels en cas de besoin et envisager la période hivernale avec sérénité. D'une manière générale, cette conjoncture, particulièrement favorable au secteur laitier français, provoque de nombreux

reports de départs à la retraite afin de pouvoir bénéficier plus longtemps de cette embellie. Néanmoins ce contexte porteur ne doit pas faire oublier les dommages causés aux troupeaux par la maladie hémorragique épizootique (MHE), la fièvre catarrhale ovine (FCO) et, plus récemment, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) qui sévissent à travers l'hexagone. Depuis l'été, la région des Pays de la Loire est plus particulièrement concernée par la FCO qui affecte les troupeaux, avec une baisse des naissances et de la lactation. Des campagnes de vaccination se développent progressivement au niveau régional. Enfin, malgré un ralentissement en 2025, le cheptel laitier poursuit son repli.

Avec une demande soutenue, la rémunération des producteurs ligériens poursuit sa progression au deuxième semestre avec un prix moyen payé au producteur (513 €/1 000 l), en hausse de 4,5 % sur un an. Entre 2024 et 2025, le prix moyen cumulé (508 €/1 000 l) gagne 5,6 %. Au plan national, la tendance est similaire avec un prix moyen semestriel par litre de lait en hausse de 4 %, à 519 €/1 000 l tandis que le prix moyen cumulé sur l'année (515 €/1 000 l) s'apprécie de 5,3 % par rapport à celui de 2024. Toutefois, une inflexion des prix est visible en fin d'année et laisse présager des perspectives incertaines pour 2026.

Le secteur du lait biologique continue de souffrir d'une baisse d'attractivité. Le nombre de livreurs se réduit drastiquement tandis que le prix du lait n'est plus du tout incitatif. Malgré un léger redémarrage de la consommation de produits bio, la filière peine à recruter de nouveaux producteurs et le nombre de vaches est en décline. Les livraisons ligériennes de lait bio reculent de 2,2 % entre le deuxième semestre 2024 et 2025 (-3,2 % au niveau national) tandis qu'elles se replient de 2 % sur la période 2024/2025 (-5 % au niveau national). L'érosion des volumes est néanmoins limitée cette année par la très bonne qualité des fourrages pâturés et récoltés qui améliorent la productivité par vache et la qualité du lait, avec une hausse des taux butyreux et protéiques. La tension sur l'offre de lait bio soutient le prix moyen régional payé au producteur (561 €/1 000 l), qui s'apprécie de 4,2 % au deuxième semestre 2025 au regard de celui de 2024 (+3,8 % à 566 €/1 000 l au niveau national). Annuellement, le prix moyen régional (532 €/1 000 l) progresse de 4,2 % contre 4,3 % à l'échelle nationale (540 €/1 000 l) sur un an.

Le dynamisme de la collecte laitière française conduit les industriels à augmenter la conception de produits laitiers. Toutefois, face à une consommation intérieure stable et à un recul des exportations au deuxième semestre, les excédents de collecte nécessitent un ajustement des

Tableau 5 : livraisons de lait de vache en Pays de la Loire (litres)

		2024	2025	% 2025/2024
44 - Loire Atlantique	Semestre 1	451 579 467	453 563 207	0,4%
	Semestre 2	420 567 473	437 384 344	4,0%
49 - Maine-et-Loire	Semestre 1	347 500 012	347 604 733	0,0%
	Semestre 2	322 645 539	334 086 656	3,5%
53 - Mayenne	Semestre 1	638 488 239	639 182 296	0,1%
	Semestre 2	604 684 193	620 832 968	2,7%
72 - Sarthe	Semestre 1	221 010 758	219 160 762	-0,8%
	Semestre 2	203 166 482	211 440 009	4,1%
85 - Vendée	Semestre 1	247 880 987	245 651 457	-0,9%
	Semestre 2	226 726 570	228 692 169	0,9%
Région Pays de la Loire	Semestre 1	1 906 459 463	1 905 162 455	-0,1%
	Semestre 2	1 777 790 257	1 832 436 146	3,1%
	Total année	3 684 249 720	3 737 598 601	1,4%

fabrications de la part de l'industrie. Ainsi, la transformation privilégie la production de beurre, poudre de lait et fromages qui sont facilement stockables et exportables. Mais cette hausse des stocks entraîne une pression à la baisse des cotations de ces derniers, en particulier sur les marchés mondiaux. La fabrication de produits laitiers biologiques retrouve en 2025 un net essor en particulier en fin d'année. L'ensemble de ces produits bénéficie à nouveau d'un intérêt croissant des consommateurs au travers des différents lieux de vente et de la part de la restauration collective.

La collecte européenne se redresse nettement au deuxième trimestre 2025 après un premier semestre terne. Au final, l'année 2025 constitue une année record en termes de niveau de collecte pour la plupart des pays, en particulier, l'Irlande (+5 %/2024), la France (+2 %/2024), la Pologne (+2,3 %/2024) et les Pays-Bas (+2,2 %/2024).

Au niveau mondial, la hausse de la production ne faiblit pas en 2025 dans les principaux bassins de production, hormis l'Australie dont la collecte recule sur un an, à nouveau pénalisée par des événements climatiques. Par ailleurs, tout au long de l'année, des tensions géopolitiques viennent entraver le commerce, en particulier celui en provenance d'Europe vers les États-Unis et la Chine. L'instauration de droits de douanes par ces derniers constitue une menace pour les débouchés traditionnels des exportations de produits laitiers européens.

Lait de chèvre : fin d'année favorable

Au deuxième semestre 2025, la production de **lait de chèvre** en Pays de la Loire augmente de 3,4 % sur un an (niveau identique à celui observé au niveau national). En raison d'un début d'année moins dynamique, le total cumulé des volumes depuis janvier est en légère hausse de 0,4 % par rapport à celui de 2024 tandis qu'au plan national, il recule de 0,5 % dans le même temps. A l'image de l'ensemble des régions françaises, les Pays de la Loire bénéficient de conditions météorologiques relativement clémentes. Ainsi, les troupeaux profitent de fourrages en quantité et en qualité qui contribuent

Tableau 6 : livraisons de lait de chèvre en Pays de la Loire (litres)

		2024	2025	% 2025/2024
85 - Vendée	Semestre 1	31 092 714	30 073 857	-3,3%
	Semestre 2	25 999 468	26 277 942	1,1%
Région Pays de la Loire	Semestre 1	57 772 492	56 566 125	-2,1%
	Semestre 2	48 772 932	50 439 797	3,4%
	Total année	106 545 424	107 005 922	0,4%

à soutenir la productivité et la qualité du lait, avec une amélioration des taux de matière grasse et protéique. Néanmoins, le niveau de la production française est aussi lié à l'évolution du nombre d'éleveurs qui est très variable suivant les régions. En 2025, le nombre de points de collecte est en retrait de 2 % par rapport à celui de 2024 avec une baisse marquée en Auvergne-Rhône-Alpes notamment. En revanche, le Centre-Val de Loire et la Bretagne voient leur nombre de producteurs augmenter. Sur un an, les livraisons de lait biologique marquent aussi un recul sur les six derniers mois et également sur l'ensemble de l'année 2025.

En Pays de la Loire, le prix moyen cumulé du lait de chèvre est payé 994 €/1 000 l au deuxième semestre 2025, soit une hausse de 0,5 % sur un an. En cumulé depuis janvier, il s'apprécie de 0,5 % par rapport à celui de 2024 à 956 €/1 000 l. Au niveau national, la rémunération payée au producteur (986 €/1 000 l) progresse de 1 % entre le deuxième semestre 2024 et 2025 et entre l'année 2024 et 2025 (929 €/1 000 l).

L'augmentation de la consommation de produits laitiers caprins en 2025 incite les industriels à augmenter la transformation de lait. Les produits frais, tels que les yaourts et fromages frais sont particulièrement plébiscités par les consommateurs. Leur production est en hausse ainsi que celle de bûchettes qui restent le produit dominant dans les achats. Toutefois, l'approvisionnement hexagonal demeure insuffisant et nécessite le recours aux importations qui sont en nette évolution entre 2024 et 2025 (+16 %).

En Europe, la collecte annuelle des principaux pays producteurs comme l'Espagne et les Pays-Bas est en recul par rapport à celle de 2024. Ces pays rencontrent des difficultés économiques et sanitaires en élevage caprin avec en

contrepartie une amélioration des prix payés aux producteurs.

Porcs : des cours en baisse dans un contexte international incertain

Le cours du **porc** fléchit au cours du second semestre 2025. La cotation porcs charcutiers entrée abattoir (classe S, TMP ≥ 60 %, Centre Ouest) passe de 2,12 €/kg en début de période à 1,74 €/kg en fin de semestre, après un pic à 2,15 €/kg, soit un recul de 41 centimes. En moyenne, le cours du second semestre s'établit à 1,91 €/kg, soit 8 % au-dessous du cours du même semestre 2024 et 0,7 % au-dessus de la moyenne quinquennale 2020-2024. A partir d'août, les prix européens décrochent sous l'effet de la hausse saisonnière de la production et d'un ralentissement des exportations.

Les abattages de porcs charcutier (en tonne équivalent-carcasse - tec) progressent au second semestre 2025 par rapport au second semestre 2024 : +1,9 % en Pays de la Loire, +1,2 % en Bretagne et +1,4 % en France. La dynamique est également positive par rapport au premier semestre 2025 avec des hausses comprises entre +1,5 % (Pays de la Loire, France) et +1,6 % (Bretagne).

L'instauration des droits de douane et de mesures antidumping en Chine ainsi que l'arrivée de la peste porcine africaine (PPA) en Espagne perturbent fortement les exportations européennes, notamment d'abats particulièrement bien valorisés dans ce pays. Ainsi, en comparaison avec 2024, les exportations françaises de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées reculent de 4 % (-16 kt) en 2025, avec un repli marqué vers l'Italie (-9 %, -8 kt) et la Chine (-10 %, -5 kt). De plus, la Chine développe sa production domestique, recourant plus régulièrement aux importations en provenance des États-Unis et du Brésil.

À l'inverse, les importations françaises 2025 de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, majoritairement en provenance de l'UE et surtout d'Espagne, progressent de 3 % (+9 kt).

La consommation des ménages à domicile (Kantar Worldpanel) calculée en volume sur l'année 2025 est en hausse par rapport à l'année 2024 : +4,2 % pour le porc frais, +1,2 % pour les produits de charcuterie, dont +1,6 % pour le jambon. Au global, la consommation de porc confirme son redressement (+2,7 %).

Selon l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) France entière, le coût des intrants se réduit au second semestre (-1,04 % et -0,8 % en année glissante) avec un prix de l'aliment porcin en régression au cours du semestre (-6 % par rapport au semestre précédent).

Dans ce contexte, la marge brute des éleveurs naisseurs engraisseurs chute de 33 % au cours du semestre, pour s'établir à 1 262 €/trouille/an, contre 2 044 €/trouille/an en début de période.

Aviculture : une progression des abattages des poulets et des dindes, et une baisse pour les canards et les pintades

Au 2nd semestre 2025, la reprise des abattages se poursuit dans les Pays de la Loire. La valorisation pour la consommation humaine reprend un cours quasi normal. L'abattage de volailles croît de 3 % (en poids) entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025. La progression des abattages est plus marquée qu'au 1^{er} semestre (+1 %). Au final, l'année 2025 marque une hausse de 2 % par rapport à l'année 2024.

Les **poulets** représentent 68 % du poids des volailles abattues au 2nd semestre 2025. Par rapport au 2nd semestre 2024, 4 % de poulets sont abattus en plus, suite à une hausse de 6 % au 1^{er} semestre. La progression sur l'année est de 5 %.

Les **dindes** comptent pour 17 % du poids des volailles abattues au 2nd semestre 2025. Leur abattage augmente de 15 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025, après une hausse de 5 % au 1^{er} semestre, aboutissant à une hausse annuelle de 10 % (par rapport à 2024).

Les **canards** représentent 11 % du poids des volailles abattues au 2nd semestre 2025. L'abattage de canards est réduit de 11 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025, après une baisse de 23 % au 1^{er} semestre. Au total, la réduction sur l'année 2025 est de 17 % par rapport à 2024.

Enfin, les **pintades**, 3 % du poids des volailles abattues au 2nd semestre 2025, connaissent une baisse des abattages au 2nd semestre 2025 : -10 % par rapport au 2nd semestre 2024. La réduction des abattages est plus forte qu'au 1^{er} semestre, qui connaît une baisse de 7 % par rapport au même semestre de l'année 2024. La baisse sur l'année est au final de 9 %.

Le **coût des aliments** est en baisse pour toutes les espèces avicoles. Il retrouve en décembre 2025 le niveau de septembre 2020. Il baisse de 14 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025 pour les poulets standard, après une baisse de 6 % au 1^{er} semestre. La baisse sur l'année est au final de 10 % pour cette catégorie de volailles. Cependant, les prix à la production des volailles augmentent de 1 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025, après une baisse de 1 % au 1^{er} semestre. Au final, les prix à la production des volailles sont stables par rapport à 2024. La cotation sur le marché de Rungis des poulets prêts à cuire standard augmente en moyenne de 16 % en 2025.

Œufs : envolée du prix des œufs

Le prix à la production des **œufs** s'envole, atteignant un niveau jusqu'alors inédit, gagnant 39 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025, après une hausse

de 22 % au 1^{er} semestre. Au final, les prix montent de 30 % sur l'année par rapport à 2024. De même, le prix de gros des œufs monte de 30 % en moyenne annuelle par rapport à 2024. Cette hausse s'explique par une demande soutenue face à une offre contrainte. Cette hausse se répercute en partie jusqu'au consommateur final. Ainsi, le prix des œufs au détail augmente en moyenne de 8 % sur l'année (prix de la boîte de 6 œufs sans label).

Cuniculture : une réduction du nombre de lapins

La filière **cunicole** est en difficulté. L'abattage de lapins diminue de 15 % entre le 2nd semestre 2024 et le même semestre en 2025, après une baisse de 11 % constatée au 1^{er} semestre. Globalement sur l'année 2025, le nombre de lapins abattus chute de 13 % par rapport à 2024. Le coût des aliments est en baisse de 8 % entre le 2nd semestre 2024 et celui de 2025, après une baisse de 5 % au 1^{er} semestre. Sur l'année le coût des aliments baisse de 6 %, allégeant partiellement les charges des éleveurs. Il retrouve en décembre 2025 le niveau de décembre 2020. En répercussion, le prix moyen payé à la production des lapins baisse de 1 % entre le 2nd semestre 2024 et le 2nd semestre 2025, après une baisse de 2 % au 1^{er} semestre. Au final, le prix baisse de 1 % sur l'année.

Commerce extérieur régional

Au 2nd semestre 2025, le solde commercial est positif pour les produits agricoles bruts, mais reste négatif pour les produits transformés.

Au 2nd semestre 2025, l'**export agricole et agroalimentaire** augmente de 10 % comparativement au niveau du 2nd semestre 2024, contre une baisse de 3 % au 1^{er} semestre (par rapport au 1^{er} semestre de 2024). Sur l'année, la hausse est de 3 %. En 2025, l'export agricole et agroalimentaire représente 18 % des exportations régionales, réparti en produits agricoles bruts pour 22 % et en produits transformés pour 78 %.

En comparaison, l'**import agricole et agroalimentaire** diminue de 4 % par rapport au 2nd semestre 2024, contre une hausse de 8 % au 1^{er} semestre. Sur l'année, la progression est de 2 %. En 2025, l'import agricole et agroalimentaire représente 15 % des importations régionales. Il se répartit en 16 % de produits agricoles bruts et 84 % de produits transformés. En conséquence, le solde commercial agricole et agroalimentaire redevient positif sur ce dernier semestre, contrairement au 1^{er} semestre. Alors qu'au 1^{er} semestre les exports ne couvrent que 90 % des imports, au 2nd semestre les exports couvrent 102 % des imports. Sur l'année, les exports ne parviennent à couvrir que 95 % des imports, un point de plus qu'en 2024.

Les **exportations des produits agricoles bruts** sont en hausse de 28 % par rapport au 2nd semestre 2024, contre une baisse de 22 % au 1^{er} semestre. Sur l'année, la baisse est de 3 %. L'export de céréales et oléagineux est en très forte hausse (+74 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 40 % des exports de produits agricoles bruts. L'export de volailles vivantes et œufs est en forte hausse (+30 % au 2nd semestre). En 2025, il compte pour 12 % des exports. L'export de fruits à pépins et à noyau est en hausse (+8 % au 2nd semestre). En 2025, il pèse pour 7 % des exportations. L'export de légumes et melons est à la baisse (-3 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 24 % des montants exportés de produits agricoles bruts. En 2025, les produits de la culture et de l'élevage comptent pour 4 % de l'ensemble des produits exportés.

De leur côté, les **importations des produits agricoles bruts** sont en baisse (-23 %), après une hausse de 6 % au 1^{er} semestre. Sur l'année, elles baissent de 9 %. L'import de volailles vivantes et œufs est en forte hausse (+42 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 16 % des imports. L'import de plants est en hausse (+5 % au 2nd semestre). En 2025, il compte pour 12 % des imports. L'import de légumes et melons est à la baisse (-6 % au 2nd semestre). En 2025, il compte pour 14 % des imports. L'import de céréales et oléagineux est en forte baisse (-52 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 29 % des imports de produits agricoles bruts. En 2025, les produits de la culture et de l'élevage comptent pour 2,3 % de l'ensemble des produits importés.

En conséquence, le **solde commercial régional des produits agricoles bruts** reste excédentaire au 2nd comme au 1^{er} semestre. Le taux de couverture du commerce extérieur (rapport entre la valeur des exportations et celle des importations) s'améliore, passant de 115 % à 146 % entre le 1^{er} et le 2nd semestre 2025. Sur l'année, le taux de couverture est de 129 %. Pour les fruits à pépins et à noyau, le taux de couverture est très largement positif avec 740 % au 2nd semestre et 577 % sur l'année. Pour les céréales et oléagineux, le taux de couverture est largement positif avec 261 % au 2nd semestre et 176 % sur l'année. Pour les légumes et melons, le taux de couverture est largement positif avec 217 % au 2nd semestre et 212 % sur l'année. Pour les volailles vivantes et œufs, les exports ne couvrent plus que 92 % des imports au 2nd semestre. Sur l'année, le taux de couverture est de 94 %.

Les **exportations des produits transformés** sont en hausse de 6 % par rapport au 2nd semestre 2024, après une hausse de 4 % au 1^{er} semestre. Sur l'année, elles augmentent de 5 %. L'export des huiles et graisses végétales et animales est en forte hausse (+31 %). En 2025, il représente 16 % des exports de produits transformés. L'export est en hausse aussi pour les viandes (+4 % au 2nd semestre). En 2025, l'export en viandes compte pour 21 % des exports. L'export est en baisse pour les produits laitiers (-2 % au 2nd semestre). En 2025, il pèse pour 19 % des exports. L'export de boulangerie-pâtisserie industrielle est à la baisse (-3 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 15 % des exports de produits transformés. En 2025, les produits agroalimentaires comptent pour 14 % de l'ensemble des produits exportés.

De leur côté, les **importations des produits transformés** sont stables, suite à une hausse de 9 % au 1^{er} semestre. La progression est de 5 % sur l'année. L'import est en forte hausse pour les viandes (+15 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 12 % des imports. L'import de produits à base de tabac augmente (+9 % au 2nd semestre) et pèse toujours fortement, représentant 13 % des imports en 2025. L'import de boulangerie-pâtisserie industrielle est à la hausse (+7 % au 2nd semestre). En 2025, il compte pour 9 % des imports de produits transformés. L'import en produits laitiers est en baisse (-6 % au 2nd semestre). En 2025, il compte pour 11 % des imports. L'import en huiles et graisses végétales et animales est aussi en baisse (-10 % au 2nd semestre). En 2025, il représente 19 % des imports. En 2025, les produits agroalimentaires comptent pour 12 % de l'ensemble des produits importés.

Au 2nd semestre, le **taux de couverture du commerce extérieur** s'améliore par rapport au 1^{er} semestre, passant de 84 % à 94 %. Sur l'année, le solde commercial des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme depuis 2018. Sur l'année, le taux de couverture est de 89 %. Pour les viandes, le taux de couverture est largement positif avec 167 % au 2nd semestre et 159 % sur l'année. Pour la boulangerie-pâtisserie industrielle, le taux de couverture est aussi largement positif avec 148 % au 2nd semestre et 139 % sur l'année. Pour les produits laitiers, le taux de couverture est aussi positif avec 154 % au 2nd semestre et 150 % sur l'année. Pour les huiles et graisses végétales et animales, le taux de couverture n'est que de 80 % au 2nd semestre et de 74 % sur l'année.

Industries agroalimentaires

Sources : Banque de France

La production est plutôt en hausse, sauf en novembre. Les effectifs progressent. Les trésoreries se dégradent légèrement en fin de semestre.

Industries des viandes

La production progresse surtout en juillet. Les prix des matières premières, notamment poulets et bovins, sont en forte hausse, sauf en septembre. La demande ralentit en fin de trimestre et les trésoreries se tendent. Les effectifs se consolident via l'intérim.

Industries de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes

La production augmente et la demande est forte. Les effectifs se renforcent sur tout le trimestre. Les prix des matières premières augmentent puis se stabilisent. Les trésoreries sont correctes.

Les entreprises en bref

Sources : Agrafil, Ouest France, Les Echos, AFP, Le Figaro, lettre de l'API de juillet à décembre 2025.

Loire-Atlantique

La minoterie **Girardeau** investit 25 M€ à Boussay, son site historique. Après avoir créé en 2 000 une nouvelle unité d'une capacité de 300 tonnes/jour, elle installe un nouveau moulin, portant la production totale à 750 tonnes/jour. Le groupe construit sur le même site un entrepôt de 4 000 m². La minoterie Girardeau fait partie du groupe Les Moulins Associés, qui transforme 450 000 tonnes de blé chaque année et emploie 330 salariés (90 à Boussay) pour un chiffre d'affaires de 221 M€ en 2024, dont 6 % à l'export dans une dizaine de pays. L'ensemble figure au quatrième rang national en termes de chiffre d'affaires et au premier rang dans la catégorie des minoteries familiales indépendantes. La minoterie Girardeau souhaite passer d'ici 2030 de 50 à 100 % de blés issus de filières de culture raisonnée et contrôlée, label rouge, bio, Agri-éthique, etc. La demande est de plus en plus variée avec la montée en puissance d'autres céréales (petit épeautre, orge, seigle, etc.) et des céréales anciennes.

Lioravi, créée en 2013, est installée depuis 3 ans à Ancenis. Neuf salariés produisent chaque semaine, dans un site de six cents mètres carrés, 3,5 tonnes de pâtes et raviolis ultra-frais 100 % bio et locaux. L'entreprise alimente, outre les collectivités, les épiceries

bio et fines, les restaurateurs ou les enseignes spécialisées comme Biocoop et Chlorophylle, ainsi que le Super U de Mésanger et le Leclerc d'Ancenis. Depuis septembre 2025 Lioravi développe une nouvelle gamme de nouilles ramen et yakisoba (« nouilles sautées »), à la demande de restaurateurs japonais.

Sous procédure de sauvegarde depuis mars 2025, la société **Beillevaire halles concept**, filiale du fromager Beillevaire, est en liquidation judiciaire. Le chiffre d'affaires de la filiale est passé de 5,55 M€ en 2021 à 2,73 M€ en 2024 et le résultat net d'un profit de 230 k€ à une perte nette de 1,2 M€. Le groupe Beillevaire, qui rassemble plus d'une trentaine d'entités et 490 salariés, a réalisé en 2024 (exercice clos fin août) un chiffre d'affaires consolidé de 98,6 M€ contre 95,3 M€ en 2023, soit une progression de 3,45 %. Cependant le résultat d'exploitation affiche -0,12 M€ et le résultat net -0,37 M€ contre respectivement des profits de 1,9 M€ et 0,73 M€ en 2023. Beillevaire a racheté en 2024 trois fromageries dont Le Curé nantais à Pornic. En parallèle, une restructuration du capital a été réalisée avec une prise de participation de la société d'investissement Unigrains et l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant global de 4 M€. Un an plus tôt, en juin 2023, le groupe avait opéré une première diversification en entrant au capital d'Alterfoodie à

hauteur de 43,53 %. Créée en 2015, cette société lilloise est spécialisée dans les desserts végétaux sans lait animal ni soja.

Les groupes coopératifs Agrial, à Caen (14), et **Terrena**, à Ancenis, annoncent un projet de fusion. Le nouvel ensemble rassemblerait 30 000 exploitations, 35 000 salariés et 180 sites industriels et devrait figurer au premier rang des coopératives françaises et dans le top 10 européen, avec un chiffre d'affaires consolidé proche de 13 Mds€. Ce processus de fusion passe par une phase de concertation et de co-construction auprès des agriculteurs adhérents et des salariés des deux groupes avant d'être proposé au vote des conseils d'administration en fin d'année 2026.

La biscuiterie **Saint-Michel** fête ses 120 ans. L'essentiel des produits est confectionné dans l'usine de Saint-Père-en-Retz à quatre kilomètres de l'usine historique de Saint-Michel-Chef-Chef. Sur 16 000 m², les deux lignes de production et sept lignes de conditionnement tournent sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. 600 millions de biscuits y sont fabriqués chaque année. 179 personnes y travaillent et l'usine a quarante postes à pourvoir en 2025. Le groupe Saint-Michel compte huit usines en France et 2 000 salariés. Son chiffre d'affaires s'élève à 440 millions d'euros par an. Il est numéro 2 des fabricants de gâteaux

derrière Mondelez. 20 % de ses produits sont exportés, principalement aux Etats-Unis.

La start-up parisienne **Gourmey**, spécialisée dans la viande de culture, reprend son concurrent **Vital Meat**, filiale du groupe Grimaud (130 M€ de CA). Le nouvel ensemble, nommé Parima, mutualise les infrastructures et équipes entre Paris et Nantes, où Vital Meat dispose d'un bioréacteur de 2 000 litres. Le positionnement premium de Gourmey et son foie gras cultivé viennent compléter les lignées cellulaires de Vital Meat, qui vise un marché plus large avec son poulet cultivé. Avec neuf procédures d'autorisations en cours en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, Parima pourrait devenir la première entreprise au monde à obtenir des autorisations pour deux espèces animales, le canard et le poulet.

Spécialisée dans les bières artisanales bio, la brasserie **Tête haute** a acheté une nouvelle unité de brassage qui sera installée sur la métropole nantaise. Un investissement global de 4 à 5 M€ est avancé pour ce projet. Le site actuel du Cellier dispose d'une capacité de 5 500 hectolitres et arrivera à saturation en 2026. Le matériel acquis doit permettre à Tête Haute de brasser annuellement 50 000 hectolitres, pour chercher de nouveaux marchés en GMS et en CHR, en-dehors de Biocoop et de ses clients locaux. La brasserie (1,6 M€ de CA) emploie 20 salariés dont 7 en parcours d'insertion.

Face à la multiplication des fermetures de boulangeries artisanales, la minoterie **Bourseau** développe ses ventes à l'international : l'export absorbe désormais 6 % des 27 000 tonnes annuelles de farines produites dans ses deux moulins à Nozay et dans celui de Saint-Omer-de-Blain. Par le biais de distributeurs, l'entreprise familiale (65 salariés, 19 M de CA) est présente en Europe, mais aussi au Sénégal, en Egypte et jusqu'en Asie : Chine, Malaisie, Taïwan, Vietnam, etc.

Le groupe **Castel-Vins**, spécialisé dans la production, le négoce et la distribution de vins, a investi 10 M€ à La Chapelle-Heulin dans une unité de désalcoolisation comprenant un outil de distillation sous vide, qui permet une extraction douce de l'éthanol du vin. Un

générateur d'azote, 13 cuves calorifugées de grandes capacités et une capacité de stockage d'alcool ont également été installées. L'alcool vinique concentré à 65 %, produit par la désalcoolisation, est vendu à des distillateurs régionaux, pour la production de brandy notamment. Trois postes de cavistes ont été créés avec cet investissement, le site d'embouteillage comptant plus de 160 salariés. Avec cette capacité de production de plusieurs millions de cols annuels, Castel-vins (3 000 salariés, 1 150,9 M€ de CA) entend répondre à une demande, surtout des jeunes consommateurs, pour des produits sans alcool. Le marché mondial du « NoLow » (sans alcool ou peu alcoolisé) a doublé sur les 5 dernières années, sa croissance annuelle étant estimée à 7 % par an sur la période 2023-2027.

Connue pour ses « kignons », des biscuits sucrés ou salés fabriqués par des travailleurs en situation de handicap à partir d'invendus de pain dans son atelier de Savenay, la biscuiterie **Handi-gaspi** s'installe sur des lignes d'usines de groupes agroalimentaires pour revaloriser leur casse industrielle. La première collaboration a eu lieu dans l'usine Tipiak de Pontchâteau, pour répondre à une commande de 140 000 paquets. Handi-gaspi souhaite s'appuyer sur deux autres sites pilotes. Les travailleurs seront issus d'Esat proches, formés par Handi-Gaspi. Les lignes utilisées seront potentiellement ouvertes à la revalorisation de chutes issues d'autres acteurs. Réalisant 450 k€ de chiffre d'affaires, l'entreprise devrait déjà dégager une croissance de 75 % en 2025 sur la base de son modèle actuel.

Maine-et-Loire

Au premier semestre 2025-2026, le groupe **Rémy-Cointreau** (Saint-Barthélemy-d'Anjou) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 489,6 millions d'euros, en baisse de 4,2 %, en raison des droits de douane additionnels et de prix défavorables. Le résultat opérationnel courant, qui s'établit à 108,7 millions d'euros, est en diminution de 13,6 %.

Construite en 2021, l'unité de production de **Nor-Feed**, filiale du groupe français Adisseo, à Chemillé-en-Anjou, s'agrandit de 2 000 m² pour un montant de 7 M€. Les 50 salariés produisent des

additifs naturels à base de plantes pour l'alimentation et la santé animale. Nor-Feed a terminé l'exercice 2024 sur un chiffre d'affaires de 18,3 M€, en hausse de 30 % en raison de l'explosion du prix de la vitamine E. L'extension du site de Chemillé permettra à Nor-Feed de retrouver des capacités de stockage et de production. L'entreprise profitera également de ses surfaces supplémentaires pour intégrer un nouveau process de fabrication, actuellement à l'état de pilote. Pour accompagner cette montée en puissance, l'équipe de production devrait passer sous 3 ans de 15 à 25 personnes.

Filiale de Terrena et spécialiste de la découpe et transformation de viande, le groupe **Elivia** a investi 6 M€ dans un méthaniseur dans son abattoir bovin du Lion-d'Angers. La capacité de production est de 1,7 M de m³ de biométhane, soit la consommation annuelle de 1 600 foyers, qu'Elivia réinjecte dans le réseau public local. Les résidus de méthanisation seront utilisés comme engrais. La conception du méthaniseur du Lion d'Angers doit également permettre l'accueil dans un second temps d'une unité de valorisation du CO₂. Employant 2 700 salariés, Elivia commercialise 168 000 tonnes de viande par an et revendique un chiffre d'affaires de 1,2 Md€.

Le groupe familial **Pomone**, qui élabore des desserts cuits surgelés, augmente la surface de son site d'Avrillé (100 salariés) de 4 500 m² à 6 300 m² pour un montant de 16 M€ et remplace, pour la production de froid, l'ammoniac par le CO₂. Le chiffre d'affaires du groupe (65 M€) est en croissance régulière, en moyenne 5 % par an. L'export représente 40 % de son chiffre d'affaires. Après l'Europe et l'Asie, Pomone vise le marché des Etats-Unis. Le groupe emploie 300 personnes et dispose de 115 hectares de vergers.

L'exercice 2024 de **Brioche Pasquier**, fabricant de viennoiseries, s'est achevé sur un chiffre d'affaires de 943,8 M€. Si la croissance est modérée par rapport à 2023 (+1 %), l'excédent brut d'exploitation, à 101,7 M€, est en hausse de 20,7 %, et le résultat net atteint 42 M€ contre 27,4 M€ en 2023. L'industriel emploie 3 750 salariés permanents dans 18 usines, 15 en France et 3 en

Espagne, Angleterre et Etats-Unis. Dopée par une politique ambitieuse en matière d'investissements (53 M€ en 2024), l'innovation demeure la clé de voûte de sa stratégie. Le groupe ventile ses revenus autour de quatre pôles : 55 % pour la brioche, 24 % pour la pâtisserie, 17,8 % pour la biscotte, puis le pôle agri (premier fabricant français de maïs floconné, deuxième plateforme de distribution des produits de pet food sous la marque Nestlé, intervenant majeur pour l'alimentation des ruminants). L'entreprise espère atteindre la neutralité carbone en 2050. Pasquier est le quatrième consommateur hexagonal de blé français (120 000 tonnes par an) et le premier en bio et espère finir l'année 2025 avec la totalité de ses approvisionnements en œufs frais bio, plein air ou sol.

Mayenne

Lactalis va acheter pour 2,1 Md€ les activités « grande consommation » du néo-zélandais Fonterra. Seize sites de production en Australie, Nouvelle-Zélande, Sri Lanka, Malaisie, Indonésie et Arabie Saoudite rejoindront Lactalis Australie, avec quelque 4 300 employés, pour un chiffre d'affaires de plus de 2,8 Mds€. En Australie, Lactalis dispose déjà de 15 sites de production et emploie plus de 2 500 personnes. Lactalis a dépassé pour la première fois en 2024 les 30 Mds € de ventes, soit une progression de 2,7 % par rapport à 2023. Son résultat opérationnel courant a progressé de 4,3 %, à 1,4 milliard d'euros. Le groupe a bouclé en juin le rachat des activités américaines de General Mills dans les yaourts, revendiquant désormais la place de "troisième acteur de l'ultra-frais" aux Etats-Unis. Il va intégrer 1 000 personnes et deux usines supplémentaires, portant à 13 le nombre de ses implantations aux Etats-Unis et à 6 Md\$ son chiffre d'affaires. Lactalis est présent dans 50 pays et emploie 85 500 collaborateurs. La France demeure son premier marché, suivi des Etats-Unis, du Canada, du Brésil et de l'Italie. Lactalis a récemment fait deux acquisitions au Portugal et en Afrique du Sud. En moyenne, 90 % de ses produits sont fabriqués dans le pays de consommation.

Via sa filiale locale Skanemejerier, **Lactalis** reprend la marque suédoise Proviva, spécialiste des jus aux baies enrichies aux probiotiques. Cette

entreprise de près 80 salariés a été à l'origine en 2024 d'un chiffre d'affaires de près de 30 M€ pour un Ebit de 1,9 M€. Productrice de fromages et de yaourts, Skanemejerier comptait 800 salariés et 4 sites de production pour près de 500 M€ de revenus avant le rachat de Proviva. Lactalis prévoit d'investir un milliard d'euros d'ici 2030 en France pour la modernisation de ses 69 sites industriels, le renforcement de l'innovation, l'accompagnement de la politique RSE et la formation. Lactalis France compte 16 000 salariés et a recruté 2 000 personnes en CDI l'an dernier. Ses ventes progressent d'1,4 % au premier semestre 2025 sur un marché en recul de 0,3 % sur l'ensemble des produits laitiers et de 3 % sur le lait.

Opérationnel depuis juillet 2025, le nouveau site de production (150 salariés et 5 lignes en 2x8) de **My Pie** à Gorron s'avère déjà trop petit face aux perspectives de développement du fabricant de snackings chauds sans additifs ni conservateurs. L'usine de 11 600 m², qui a mobilisé un investissement de 21 M€, est érigée sur un foncier de 3 hectares, trop juste pour y accueillir une extension. Or l'industriel souhaite poursuivre son développement dans la grande distribution de l'Hexagone et vise désormais l'international, en particulier le Benelux. Il souhaite édifier un bâtiment supplémentaire de 6 000 m² sur un terrain voisin de 1,8 hectare, situé en zone agricole. La PME aimerait lancer les travaux de cette deuxième unité durant le second semestre 2026, pour une livraison attendue au printemps 2027. 120 emplois supplémentaires seraient créés. Le chiffre d'affaires de My Pie est passé de 5,7 M€ en 2021 à 20 M€ en 2023.

Standing Ovation et le groupe fromager **Bel** ont réussi le passage à l'échelle industrielle de la production d'une protéine de lait issue de la fermentation de précision. Standing Ovation indique qu'il se projette désormais vers la montée en puissance progressive de la production pour une commercialisation élargie et l'accompagnement d'autres acteurs de la filière laitière vers cette démarche de valorisation circulaire et bas-carbone. Standing Ovation, fondée en 2020, prévoit de commercialiser sa protéine phare Advanced Casein aux Etats-Unis en 2026, après obtention des

autorisations réglementaires. En 2022, le groupe Bel a acquis une part du capital de la société dont la caséine in vitro pourrait lui offrir une alternative aux caséines traditionnelles.

Bel (3,7 Md€ de CA, 11 000 salariés) remplace l'emballage en cellophane biosourcée de ses Mini Babybel par du papier recyclable d'ici à 2027, dans son usine d'Evron. L'usine voisine de Sablé-sur-Sarthe sera elle aussi dotée d'une ligne de production de Mini Babybel intégrant l'emballage papier en 2026. La fromagerie sarthoise bénéficie en effet d'un investissement de 60 M€ dans ce nouvel outil industriel qui doit renforcer la production du mini fromage, face à la saturation du site d'Evron où est concentrée 50 % de la production de Mini Babybel consommée dans le monde. Les trois autres usines Bel de Sorel Tracy (Canada), Brookings (Etats-Unis) et Michalovce (Slovaquie) verront leurs outils progressivement adaptés au nouvel emballage. Cette transformation s'inscrit dans le projet de Bel d'atteindre les 100 % d'emballages recyclables en 2030 pour ses produits. La transition vers l'emballage papier est notamment en cours pour le fromage Kiri, dont une partie de la production est assurée à Sablé-sur-Sarthe.

Sarthe

LDC prévoit une montée en puissance de 30 % à 5 ans dans l'œuf pour répondre à la consommation croissante d'œufs en France. De 1,8 milliard d'œufs actuellement, LDC vise 2,8 milliards, voire 3 milliards d'œufs commercialisés. Cela passera par le recrutement de 40 nouveaux producteurs et par des investissements industriels. 14 M€ d'investissements sont programmés dans les ovoproduits de l'entité Ovoteam, rachetée en 2023 par le groupe. Des investissements ont été réalisés sur le site de Plaintel (22) pour intégrer des process d'œufs pochés, un doublement des capacités est envisagé sur le site d'Auneau, en Eure-et-Loire, ainsi que le renouvellement des outils de casse d'œufs à Ambrières-les-Vallées, en Mayenne. Le site L'œuf de La Bazoge, spécialisé dans le conditionnement, a reçu 14 M€ d'investissements depuis 2019 afin de monter en puissance. Pionnier de l'œuf de plein air dès les années 1980 avec Loué, le groupe est présent sur l'ensemble de la gamme

(œuf fermier, label et bio). La reprise de Matines, en 2022, lui a permis de prendre position sur un segment plus accessible.

Le projet Niagara de **LDC** est un plan de modernisation du groupe sur quatre ans pour redonner de la compétitivité à sa filière de volailles françaises. 200 M€ sont consacrés à la transformation, la spécialisation et l'augmentation de capacité de quatre sites existants, Boscher à Guerlédan (22), Celvia à Sérent (56), Rémi Ramon à Javron-les-Chapelles (53) et SNV Fourmis à Rives d'Andaine (61). Pour le seul site de Rémi Ramon (300 salariés), la mise en œuvre de Niagara mobilise 56 M€. La société va abandonner l'abattage de poulets du quotidien de 1,8 kg, les produits élaborés cuits et la surgélation pour se consacrer aux spécimens de 3,3 kg avec mise en service d'un atelier de préparation de découpes de poulets marinés crues. Et le volume d'abattage passera de 100 tonnes par jour de carcasses à 180 tonnes. Une quarantaine d'emplois doit être créée à terme. Le groupe LDC a arrêté un programme d'investissement global de 350 M€ sur l'exercice 2025/2026 contre 309 M€ l'an passé.

Le groupe **LDC** pourrait aider à faire émerger 400 élevages de poulets dans les cinq ans en France et envisage la construction d'un nouvel abattoir dans le Grand-Ouest. Au cours du semestre de mars 2025 à août 2025, l'activité volailles du groupe en France a été portée par les revalorisations tarifaires dans un contexte de bonne tenue de la consommation. Hors amont (et hors œufs), les ventes semestrielles ont progressé de 0,8 % en volume et de 7,3 % en valeur, atteignant 2 Md€. Les acquisitions du traiteur Pierre Martinet en mai 2025 et de quatre entreprises étrangères en 2024 (deux en Pologne, une en Allemagne, une en Roumanie) ont fait bondir le chiffre d'affaires global du semestre, qui progresse de 15,6 %, à 3,45 Md€. À l'international, l'évolution du chiffre d'affaires (hors impact de change) est de 66 % pour une augmentation du volume vendu de 47,1 %. LDC annonce un plan d'accompagnement de 30 M€ jusqu'en 2030, comprenant à court terme la rénovation de tout le parc d'élevage selon son cahier des charges Nature d'éleveurs. LDC est prêt à de nouvelles acquisitions à l'étranger, particulièrement des sociétés de taille moyenne au Royaume-Uni et en

Allemagne, pour la consommation du pays d'implantation et des pays limitrophes.

Les Fermiers de Loué (groupe LDC) ouvrent sous l'enseigne Loué un premier restaurant autoroutier sur l'Aire de la Sarthe à Sargé Le Mans nord, sur l'A11. Celui-ci proposera poulets et œufs issus des producteurs de la filière locale Loué. La coopérative projette plusieurs implantations de ce nouveau concept dès 2026.

LDC (6,3 Mds€ de CA, 27 000 salariés sur 105 sites) a pris une participation majoritaire dans la société britannique Green Label Holdings Ltd, producteur et fournisseur de canards et d'autres spécialités de volailles grâce à un large portefeuille de produits crus et transformés sous la marque Gressingham. Comptant 700 salariés, Green Label exploite plus de 250 000 m² de fermes. L'entreprise couvre la chaîne de valeur agricole avec l'élevage des parentaux, des fermes commerciales, des couvoirs et une usine de transformation.

Vendée

La conserverie **La Perle des Dieux** ouvre une dizaine de nouvelles boutiques dans l'ouest de la France. Celles-ci renforceront un maillage qui en compte 18 aujourd'hui. La Perle des Dieux appartient au groupe Gendreau et emploie en saison jusqu'à 80 personnes. Avec des difficultés à recruter des saisonniers durant l'été et se sachant limitée par la ressource marine, la société entend mener une croissance maîtrisée, passant de 300 tonnes à 400 tonnes de sardines transformées.

Le volailler **Maître Coq** programme un plan d'investissement de 35 M€ pour l'exercice 2025-2026, principalement dans ses usines vendéennes. Le site d'abattage de poulets des Essarts poursuit son programme de transformation initié en 2024 avec la réfection et l'agrandissement du quai de réception poulet, l'installation d'un nouveau tunnel d'étourdissement sous atmosphère contrôlée et l'intégration de robots de palettisation et de lignes de pesage automatisées. L'usine de Saint-Fulgent bénéficiera de la rénovation de ses quais de réception de volailles, ainsi que d'un renforcement de ses capacités

de découpe. L'usine de Sainte-Hermine, spécialisée dans les panés de volaille, intégrera une technologie de rupture, en vue du lancement d'une innovation produit. Le site de Maître Coq Auvergne verra la modernisation complète de sa transitique et l'installation d'un tunnel d'étourdissement sous atmosphère contrôlée. Maître Coq alloue également 4 M€ à la sécurité et aux conditions de travail. Filiale du groupe sarthois LDC, Maître Coq emploie 310 salariés sur 17 sites en France, dont 13 en Vendée, et a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 834 M€.

Fleury Michon a recapitalisé au cœur de l'été sa filiale Paso qui a cumulé sur ses trois derniers exercices, de 2022 à 2024, une perte nette supérieure à 5 M€. Confectionnant des produits apéritifs, Paso a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 31,3 M€, en baisse de 9 % par rapport à 2022, et une perte nette de 2,23 M€. Paso a reporté l'extension de son usine aux Achard face à la dégradation de ses résultats.

Fleury Michon publie un chiffre d'affaires de 406,4 M€ au premier semestre 2025, en hausse de 3,4 % par rapport à la même période en 2024. En revanche, le taux de marge opérationnelle tombe de 1,8 % au 30 juin 2024 à seulement 0,1 % au 30 juin 2025, principalement en raison du surcoût significatif de plusieurs matières premières, principalement du poulet et de la dinde. La progression du chiffre d'affaires tient à la charcuterie, notamment au lancement des tranches végétariennes, sur un segment confidentiel mais en forte croissance. Les plats cuisinés sont aussi en progression et le surimi se stabilise après une forte décroissance en 2024. Le pôle international, surtout constitué du catering aérien, s'est accru de 9,5 % à 52 M€ de revenus sur le semestre.

Le groupe coopératif normand **Agrial** a refait à neuf sur 4 ans son usine de Belleville-sur-Vie, pour 40 M€. De cette unité sortent chaque année 22 000 tonnes de beurre, sur les 27 000 produites par le groupe, et 9 000 tonnes de crème fraîche. L'usine produit ces beurres sous les marques Grand fermage, La Viette, La Conviette mais aussi sous MDD (4 000 tonnes). L'ambition est de spécialiser la laiterie sur des beurres à forte valeur ajoutée, sur des marchés en croissance comme

le beurre AOP et le beurre de tourage (4 900 tonnes). La laiterie revendique le premier rang national dans le beurre Charentes-Poitou AOP, le numéro un du beurre aux cristaux de sel de mer et le deuxième rang national pour le bio. L'investissement s'est accompagné de la création de 15 postes, portant l'effectif à 150 salariés, travaillant en 3x8. Le site collecte chaque année 230 millions de litres de lait par an, soit l'équivalent de la production laitière de 270 exploitations agricoles adhérentes du sud des Pays de la Loire et du nord de la Nouvelle Aquitaine. La branche laitière du groupe achève actuellement un investissement de 70 M€ à Herbignac (44), dans le renouvellement d'une tour de séchage de plus forte capacité que la précédente.

Euralis, coopérative spécialisée dans la gastronomie du canard, prévoit, à la suite de la sortie de la crise de la grippe aviaire et de la signature d'un important contrat, une hausse des volumes de l'ordre de 50 %. Elle recrute 85 opérateurs de production, dont 40 CDI

et 45 saisonniers d'octobre à décembre 2025, pour son site des Herbiers. Le site d'abattage et de transformation de canards à foie gras emploie actuellement 350 personnes.

La société **les Œufs Geslin** (250 salariés, 80 M€ de CA) recrute plusieurs dizaines de CDI en 2025 après avoir déjà intégré 60 salariés en 2024. Le spécialiste des ovoproduits et des œufs conditionnés, basé à Chauché, accompagne ainsi le plan d'investissement de 19 M€ qu'elle a récemment annoncé.

Basée à Chambretaud, la brasserie **Mélusine** (groupe Newbeers) va lancer un important chantier début 2026 pour doubler sa surface. Ce projet de construction d'un nouvel entrepôt et d'achat de nouvelles cuveries est estimé à 3,5 M€. Il doit accompagner la croissance de cette PME artisanale qui emploie actuellement 22 personnes. Son chiffre d'affaires est de 9,5 M€ et double tous les 4 ans. Mélusine vend 4 millions de litres de bière par an en CHR et GMS.

La Fournée dorée, troisième marque française de viennoiseries, a conclu un contrat qui comprend, pour 2026 et 2027, le financement de la construction de cinq bâtiments d'élevage de poules au sol. Ce contrat tripartite implique cinq éleveurs installés en Vendée et une casserie, pour un montant d'investissement « entre 5 et 10 M€ ». Les œufs seront labellisés « Agri-Éthique », la marque de viennoiseries ayant récemment basculé l'ensemble de sa gamme dans ce label de commerce équitable (pour le blé et les œufs).

Sodebo a recruté 500 personnes en 2025 et poursuit ses embauches. Le groupe alimentaire de Montaigu-Vendée cherche en particulier 30 profils en maintenance et 20 en boulangerie pour la production de pâtes à pizzas et des pâtes à pain qui servent de base aux produits finis. L'entreprise a accru ses effectifs de 20 % en 5 ans pour atteindre 3 000 salariés.

Liste des annexes à télécharger :

[Cotations des céréales et oléoprotagineux](#)

[IPAMPA](#)

[IPAP](#)

[Abattages des animaux \(bétail, volailles et lapins\)](#)

[Cotations animales \(bétail, volailles, lapins et oeufs\)](#)

[Livraison de lait et prix du lait](#)

Cotations fruits et légumes sur le site <https://rnm.franceagrimer.fr/>

Ont participé à l'élaboration de ce document :

- A la une : A. GONTAN (SRISE)
- Contexte météorologique : C. HERBILLON (SRISE)
- Productions végétales : J.C BOUHIER, J. QUEVAREC, C. BARRAU, S. MARCHAND, J. NICOLAS, MP SIGNOUR, C. HERBILLON (SRISE)
- IPAMPA : O. GROSMESNIL (SRISE)
- Productions animales et commerce extérieur : O. GROSMESNIL, B. ROBERT, C. FOUCHARD, V. SALAÛN (SRISE)
- IAA : C. BERCHON (SREAF)
- Coordination : C. HERBILLON (SRISE)

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Cécile Herbillon
Rédaction : DRAAF
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026